



Assemblée générale

Soixante-sixième session

20^e séance plénière

Vendredi 23 septembre 2011, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Cazeau (Haïti),
Vice-Président, assume la présidence.*

pour la stabilité et la prospérité du peuple sud-soudanais.

La séance est ouverte à 15 h 15.

Allocution de M. Pál Schmitt, Président de la République de Hongrie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Hongrie.

M. Pál Schmitt, Président de la République de Hongrie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Pál Schmitt, Président de la République de Hongrie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Schmitt (parle en anglais) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue au cent-quatre-vingt-treizième Membre de l'Organisation des Nations Unies, le Soudan du Sud. Selon moi, le bon déroulement du référendum sur l'indépendance a été l'expression du principe de l'autodétermination. Cet acte historique a mis fin à une longue guerre civile sur le continent africain et a ouvert de nouveaux horizons

La Hongrie souscrit pleinement à l'allocution prononcée tout à l'heure par le Président Van Rompuy au nom de l'Union européenne. Dans le prolongement de cette déclaration, je voudrais expliquer la position de mon pays concernant trois questions qui figurent parmi nos priorités en matière de politique étrangère et de développement, à savoir le Printemps arabe, le développement durable et la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

Il y a plus de 20 ans, l'Europe centrale et orientale, y compris mon pays, la Hongrie, a été balayée par des changements politiques. Depuis le début de l'année 2011, le monde assiste à une nouvelle vague de revendication populaire en faveur d'une transformation profonde, mais cette fois en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Ceux d'entre nous qui ont participé activement au processus de démocratisation et à la transition vers l'état de droit et l'économie de marché dans notre région ont suivi les événements du Printemps arabe avec beaucoup d'empathie et de compréhension.

Les révolutions qui ont amené des changements profonds en Tunisie, en Égypte et dans d'autres pays étaient elles aussi alimentées par le même désir sincère de vivre une vie meilleure et de mettre en place de nouveaux systèmes politiques aptes à mieux répondre aux aspirations de toutes les composantes de la société.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-51192 (F)



Merci de recycler

Les voix de la place Tahrir ont fait écho aux aspirations de millions de personnes.

Le renversement des régimes autocratiques n'est toutefois que le premier jalon du processus. Comme notre propre expérience en témoigne, les étapes les plus difficiles de la transformation restent à venir. Les soulèvements populaires victorieux du Printemps arabe se heurtent à des défis considérables : créer de nouvelles structures de gouvernance, rédiger de nouvelles constitutions et autres lois fondamentales et organiser des élections libres et démocratiques, pour n'en nommer que quelques-uns. Par nature, ces mesures doivent être le résultat d'un processus interne, mené avec l'appui de la communauté internationale.

La société hongroise a déjà relevé un grand nombre de ces défis, mais elle a aussi commis des erreurs qu'elle aurait pu éviter. Nous pensons donc être équipés pour mettre en commun notre expérience et pour mettre à disposition un jeu d'outils concrets de bonne gouvernance et de changement démocratique. En tant qu'ami cher et partenaire d'appui, la Hongrie espère sincèrement que ceux qui connaissent aujourd'hui une période de transition pourront tirer profit aussi bien de nos réalisations que de nos omissions.

Loin de nous bien évidemment l'idée de chercher à offrir des conseils ou à fournir des solutions toute faites. Tout en défendant le caractère universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que les vertus de l'état de droit et de la bonne gouvernance, nous estimons que ces idéaux ne peuvent être mis en œuvre que dans le respect des traditions culturelles, religieuses et autres de chaque pays.

À ce stade de ce qui nous paraît être un long processus de transformation dans le monde arabe, nous proposons donc de mettre en commun nos propres expériences et les enseignements tirés. Le Gouvernement hongrois, en coopération avec des organisations non gouvernementales, a déjà exécuté, et compte exécuter dans l'avenir, des projets et programmes concrets visant, entre autres, à fournir une assistance aux nouvelles démocraties émergentes en Afrique du Nord et au Moyen-Orient dans le domaine du renforcement des institutions, de la réforme du secteur de la sécurité et de l'élaboration du cadre législatif du renouveau politique et économique. Nous nous félicitons du rôle central et de l'implication croissante de l'ONU et des divers organismes des Nations Unies dans les efforts de démocratisation de

ces pays. La Hongrie est prête à contribuer à ces efforts et à fournir ses compétences spécialisées.

Au cours des 20 dernières années, depuis le Sommet « Planète Terre » de Rio de Janeiro en 1992, les trois piliers du développement durable ont été au cœur du programme de développement international. Le temps a montré que c'est seulement en abordant de façon cohérente les aspects environnementaux, économiques et sociaux de ce concept que l'on pourra assurer la survie et la prospérité à long terme de l'humanité. Nous ne devons donc pas rater cette occasion de formuler de nouvelles orientations d'action en cette époque d'interdépendance mutuelle renforcée et de mondialisation.

Compte tenu de la détérioration constante de l'environnement mondial, il est de plus en plus difficile de trouver l'équilibre nécessaire entre les actions visant à assurer la croissance dans toutes les régions du monde et une vie décente à nos populations et la préservation des ressources naturelles dans l'intérêt de la survie de notre planète. L'une des réponses à ce dilemme est le concept de l'économie verte, qui bénéficie d'un appui toujours plus grand. Nous considérons la Conférence des Nations Unies sur le développement durable comme une manifestation exceptionnelle ayant pour but de susciter le plus large appui possible à ce concept vert et de le faire accepter. Son objectif est d'appuyer la viabilité du développement socioéconomique aux niveaux national, régional et mondial.

En outre, le concept d'économie verte peut aussi contribuer à la création d'emplois et à l'élimination de la pauvreté. S'il est mis en œuvre de manière cohérente, il créera de nouvelles ressources pour la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international. Il ne fait aucun doute que pour réaliser ces objectifs, il faudra mener une réflexion novatrice sur le transfert de technologie, l'investissement et les pratiques commerciales loyales.

Pour traduire ce concept dans la pratique, il faut réorganiser l'architecture environnementale de l'Organisation des Nations Unies. Cette réforme devrait avoir pour objectif de rationaliser et d'unifier les structures en place, en vue d'accroître la cohérence et l'efficacité du système dans son ensemble.

Il nous incombe à tous de mettre au point des stratégies communes pour atténuer les effets des maladies non transmissibles. Leur rapide progression peut être prévenue et maîtrisée dans une large mesure.

La Hongrie a été aux avant-postes de cette lutte, grâce à l'existence de systèmes nationaux de lutte contre le cancer et le diabète qui peuvent aider à ouvrir la voie à des alternatives fonctionnelles partout dans le monde. Nous sommes aussi fondamentalement convaincus que l'élaboration de stratégies de lutte nationales et régionales globales peut considérablement réduire l'incidence de ces maladies, et contribuer ainsi à la prévention, au dépistage précoce et à un traitement adéquat à moindre coût. Nous sommes aussi fiers du fait que le partage des connaissances et la fourniture de programmes d'enseignement et de formation pour étudiants et experts du monde entier est une longue tradition de la Hongrie. Au cours des décennies écoulées, des centaines d'étudiants étrangers ont obtenu leur diplôme de médecine dans notre pays. Nous coopérons avec divers pays, et nous partageons notre savoir et nos expériences afin de contribuer aux efforts collectifs qui doivent être faits pour améliorer la santé dans le monde entier.

La Réunion de haut niveau a insufflé une dynamique à cette lutte qui doit être menée non seulement au niveau individuel par les victimes de ces maladies, mais aussi par nos pays et par la communauté internationale œuvrant ensemble. Il nous faut mettre à profit cette dynamique pour atteindre l'objectif suprême qui est de sauver des vies partout dans le monde et, ainsi, nous rapprocher encore plus de l'un des objectifs fondateurs de l'Organisation des Nations Unies : le développement humain.

Comme les Membres le savent peut-être, la Hongrie a présenté sa candidature à un siège au Conseil de sécurité en 2012-2013. Nous continuons de défendre les principes et les objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans le droit international tels que l'égalité des nations, le règlement pacifique des différends et le respect des droits de l'homme. La Hongrie est aussi prête à contribuer de façon constructive à tous les efforts visant à renforcer les capacités de l'ONU dans le domaine de la prévention des conflits et de la médiation. Nous croyons en une approche intégrée de la résolution des conflits et nous plaiderons en faveur d'une intégration plus forte des préoccupations en matière de sécurité et de développement, ainsi que d'une interaction accrue entre le Conseil et les autres principaux organes de l'ONU.

Je voudrais conclure en assurant à l'Assemblée une fois de plus que la Hongrie continuera de contribuer du mieux qu'elle peut au renforcement de la

coopération mondiale entre les pays au sein du système des Nations Unies, coopération dont on a si grand besoin face aux défis d'aujourd'hui.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Hongrie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pál Schmitt, Président de la République de Hongrie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Ernest Bai Koroma,
Président de la République de Sierra Leone**

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Sierra Leone.

M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Koroma (parle en anglais) : Je suis honoré de prendre une fois de plus la parole devant l'Assemblée générale. Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je tiens à vous assurer de mon plein appui et de ma coopération durant tout votre mandat. Je tiens également à saluer l'excellent travail de votre prédécesseur, M. Joseph Deiss. Nous apprécions par ailleurs la contribution majeure du Secrétaire général aux travaux de l'Organisation des Nations Unies et nous lui adressons nos félicitations à l'occasion de sa nomination récente pour un second mandat.

Au nom du Gouvernement et du peuple sierraléonais, je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à la République du Soudan du Sud, le tout dernier pays à être devenu Membre de la famille des Nations Unies et de notre organisation continentale, l'Union africaine. Nous l'en félicitons et lui présentons tous nos vœux de succès.

La Sierra Leone possède un territoire et une population relativement modestes, mais nos aspirations

à la démocratie, à la prospérité et à la paix internationale sont aussi grandes que celles de n'importe quel pays, et nous avons fait la preuve visible de notre attachement à ces idéaux au cours de nos 50 ans d'existence en tant que nation indépendante. Nous sommes fiers des contributions spécifiques que nous avons apportées à l'Organisation pendant ce demi-siècle, dans des domaines aussi variés que la décolonisation, la formation et la recherche, la fonction publique internationale, le désarmement et la non-prolifération, y compris s'agissant des armes légères et de petit calibre, le développement du droit international et, actuellement, la réforme du Conseil de sécurité.

Il convient de mentionner que, peu après notre admission à l'ONU, nous avons détaché un petit contingent de soldats de la paix auprès de l'Opération des Nations Unies au Congo. Notre engagement envers la paix internationale est attesté par notre transformation : après avoir bénéficié de l'une des plus larges forces de maintien de la paix des Nations Unies jamais déployées, à la fin des années 1990, nous sommes devenus un pays qui aujourd'hui fournit des effectifs militaires et policiers aux missions de maintien de la paix au Darfour. Nous avons également établi une proposition de participation à la Mission de l'Union africaine en Somalie. Parallèlement, nous prenons acte avec gratitude de l'énorme impact qu'a eu la famille des Nations Unies sur le maintien de la paix, la gouvernance, et le développement économique et social dans notre pays depuis notre admission à l'Organisation il y a 50 ans.

En ma qualité de Président du Comité des 10 chefs d'État et de gouvernement sur la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies mis en place par l'Union africaine, je dois souligner l'urgence d'une réforme du Conseil, afin que tous les Membres de l'Organisation puissent bénéficier pleinement des objectifs du Conseil et de son mandat principal, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est de plus en plus nécessaire que le Conseil de sécurité soit plus représentatif, ouvert à tous et démocratique, et qu'il améliore ses méthodes de travail et ses relations avec l'Assemblée générale. Le statu quo est de moins en moins tolérable, d'autant qu'il pouvait nuire à la légitimité, l'efficacité et l'efficience des travaux du Conseil s'agissant du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

En conséquence, il est impératif que nous réaffirmions notre attachement aux normes et principes

qui régissent cette noble Organisation, en suscitant une véritable volonté politique en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité, laquelle permettrait de redresser l'injustice faite à l'Afrique, en attribuant, dès cette session, deux sièges permanents et cinq sièges non permanents à l'Afrique, conformément à la Charte des Nations Unies.

Depuis que j'ai pris la parole l'an dernier devant l'Assemblée, la Sierra Leone a continué de progresser régulièrement, en particulier dans les secteurs prioritaires énoncés dans le programme pour le changement de mon Gouvernement, à savoir l'agriculture, l'énergie, l'infrastructure, la santé et l'éducation. Ces cinq secteurs ont été spécifiquement sélectionnés parmi de nombreux autres domaines dont la transformation est nécessaire, car nous estimons qu'ils peuvent avoir l'impact positif le plus sensible sur la vie de notre peuple. Nous avons agi ainsi en réaction aux difficultés sans précédent auxquelles doit faire face le monde aujourd'hui, comme la flambée des prix des combustibles et des denrées alimentaires, la crise financière internationale, et la succession de conflits sans fin qui sévissent à travers le monde.

Guidé par la conviction qu'aucun objectif, aussi global ou pertinent qu'il soit, ne peut être atteint en l'absence d'une ferme détermination à le mettre en œuvre, j'ai proclamé 2011 Année de la mise en œuvre pour la Sierra Leone. En conséquence, mon gouvernement a agi conformément à cette proclamation. Nous allons veiller à ce que chaque Sierra-léonais récolte les dividendes de notre paix et de notre démocratie tant méritées. En dépit des nombreux défis qui ont entravé notre capacité à mener à terme nos projets, nous sommes résolus, avec la coopération et l'appui de nos partenaires de développement, à accélérer la transformation positive de notre pays. Je nourris l'espoir sincère qu'une mise en œuvre réussie des projets et programmes figurant dans le document énonçant la vision commune des Nations Unies touchant la Sierra Leone, qui s'aligne sur notre programme pour le changement, permettra de consolider les efforts de la Sierra Leone pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

L'économie de la Sierra Leone, comme tant d'autres dans le monde, connaît actuellement des difficultés budgétaires qui remontent à l'effondrement économique mondial. Nous sommes néanmoins optimistes quant à la croissance future. Nous tablons sur une hausse des exportations, du fait de nos investissements importants dans le développement de

nos infrastructures et de la restructuration en cours des secteurs de l'extraction minière, de l'agriculture et du tourisme. Nous avons également mis en place des mesures correctives énergiques pour stabiliser la situation budgétaire.

Nous avons continué à poursuivre les progrès réalisés dans le domaine de la consolidation de la paix. Nos institutions démocratiques, telles que la Commission électorale nationale, la Commission d'enregistrement des partis politiques et la Commission de lutte contre la corruption, ont continué de progresser dans l'exécution de leurs mandats respectifs. Nous avons également continué de mettre à profit les gains obtenus dans les domaines des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

La création d'une Commission des droits de l'homme à la Sierra Leone et la présentation, en mai cette année, de notre rapport national au Groupe de travail sur l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme sont des indicateurs clairs de notre détermination à mettre en place un régime de protection des droits de l'homme qui respecte les normes et les pratiques internationales. En juin cette année, le Comité international de coordination des institutions nationales des droits de l'homme a accordé le statut « A » à la Commission des droits de l'homme de la Sierra Leone, en reconnaissance de ses accomplissements et de son indépendance.

J'ai promis mon appui et ai lancé les processus nécessaires pour que les femmes représentent au moins 30 % des postes électifs dans notre pays. En tant qu'État partie à de nombreux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, nous sommes attachés à leur mise en œuvre et nous respectons nos obligations de présentation de rapports en vertu des conventions pertinentes. À titre d'exemple, nous venons d'achever notre sixième rapport périodique à l'intention du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Nous avons ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et nous avons prévu la mise en place d'un plan d'action national afin de mettre en œuvre les résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité.

Alors que nous nous préparons aux élections présidentielles, législatives et locales qui se dérouleront dans notre pays en 2012, nous sommes conscients du fait qu'il nous appartient au premier chef

d'organiser et de fournir les moyens logistiques nécessaires à ce processus démocratique. Néanmoins, nous avons besoin de toute l'assistance internationale nécessaire pour honorer l'engagement que nous avons pris d'organiser des élections libres, honnêtes et pacifiques. À cet égard, nous poursuivons notre dialogue avec toutes les parties prenantes, y compris la Commission électorale nationale, la Commission d'enregistrement des partis politiques et les partis politiques. Nous demeurons attachés à la paix, à la sécurité et au développement, mais la nécessité de poursuivre nos programmes de renforcement des capacités nationales dans les domaines d'action prioritaires en matière de consolidation de la paix au-delà des élections 2012 demeure fondamentale.

Récemment, la paix et la stabilité ont été non seulement menacées mais aussi douloureusement perturbées par des poches de rébellion dans la sous-région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, particulièrement dans le bassin du fleuve Mano. Néanmoins, l'évolution de la situation et les perspectives de paix relative dans nos Républiques sœurs sont encourageantes. En revanche, les menaces continues à la paix et à la stabilité que constitue la circulation illicite d'armes légères et de petit calibre dans l'ensemble de notre sous-région sont préoccupantes. Nous avons besoin de la coopération et de l'assistance internationale pour éradiquer cette menace. De son côté, la Sierra Leone a lancé récemment un plan d'action quinquennal pour élargir le champ de ses activités concernant les armes légères et de petit calibre.

Compte tenu de la fréquence actuelle de la violence et des conflits armés dans plusieurs régions du monde, le choix du thème « Le rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends » pour le débat général de cette année est pertinent et approprié.

Nous sommes bien évidemment conscients du fait qu'il est inévitable que des conflits surviennent dans les relations entre les États et à l'intérieur d'un même État. Mais il est impératif que nous respections, au cours de nos échanges, l'ensemble des principes énoncés à l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, à savoir : l'égalité souveraine de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, le règlement des différends par des moyens pacifiques et l'interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force.

Il va sans dire que la médiation demeure le meilleur mécanisme pour prévenir et régler les conflits

armés. Nous devrions en tirer pleinement parti. La Sierra Leone est fermement convaincue que l'Organisation des Nations Unies pourrait faire un meilleur usage du Chapitre VI de la Charte, qui a trait aux mesures pour régler les différends par des moyens pacifiques.

Nous devons aussi élargir notre discussion sur la médiation des conflits par des moyens pacifiques à la résolution des menaces qui pèsent sur les systèmes économiques et financiers internationaux. La plus grande menace posée actuellement à la sécurité de la plupart des individus dans la grande majorité des sociétés, découle du non-règlement des problèmes liés à une spéculation à outrance sur les cultures alimentaires les plus importantes du monde, à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et du carburant et au fait que le fardeau du sacrifice requis pour assurer notre redressement est de plus en plus imposé aux faibles et aux pauvres.

Dans la plupart des régions du monde, nous voyons que les forts et les puissants se rassemblent pour protéger leurs privilèges et que les jeunes, les faibles et les démunis se rassemblent pour sauver leur vie même, leur dignité et leur humanité. Les alternatives au non-règlement de ces différends sont loin d'être brillantes. Nous devons agir maintenant pour éviter au monde de connaître la colère des plus faibles et l'auto-complaisance excessive et la répression des plus forts.

Je tiens à souligner que la coopération internationale pour régler pacifiquement les différends est un élément vital de notre Organisation. Nous ne devons jamais oublier que nous avons besoin les uns des autres, que nous débattons du réchauffement climatique, de la traite d'êtres humains, de la menace des armes nucléaires, du fléau que constitue la misère, des maladies non transmissibles ou contagieuses, des catastrophes naturelles implacables, du trafic de stupéfiants ou des bouleversements apparemment incessants que connaissent les marchés financiers. Le monde est trop connecté pour que les conséquences d'un échec ne se cantonnent qu'à un endroit.

Les effets de la pauvreté, de la maladie, de la faim et du désespoir ne se limitent plus et ne se confinent plus à une partie d'une ville, d'un pays, d'une région ou d'un continent. Nous sommes tout proches les uns des autres, et nous devons continuer à mettre en place les structures nécessaires à un règlement pacifique de nos conflits.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Sierra Leone de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Serbie.

M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tadić (parle en anglais) : Les modifications rapides de notre environnement politique et économique mettent en lumière, une fois de plus, la nécessité pour l'Assemblée générale des Nations Unies de se réunir chaque année. Une tâche difficile nous attend. J'adresse tous mes vœux de succès au Président de l'Assemblée générale. Qu'il soit assuré de notre soutien total. Je tiens également à féliciter le Secrétaire général, Ban Ki-moon, de sa nomination pour un second mandat. Sa fermeté a permis de guider l'ONU dans les moments difficiles. Nous lui offrons, à lui aussi, tout notre appui.

Des changements d'une ampleur sans précédent ont eu lieu cette année. Une crise économique ébranle les économies les plus libérales. Un vent de changement politique balaie une grande partie du Moyen-Orient. Des turbulences climatiques laissent des pertes et des tragédies dans leur sillage. La famine sévit dans la corne de l'Afrique. Les dirigeants politiques sont confrontés à de nouveaux choix. De nouvelles priorités sont présentées aux citoyens. Le pire que nous puissions faire maintenant est de laisser la peur et l'indécision nous gouverner.

Nous vivons aussi une période qui exige un engagement profond à l'égard de la coopération internationale et du multilatéralisme. Toutes les crises

dont nous traitons s'étendent au-delà de nos frontières nationales. Il nous est impossible de régler ces questions en dehors du cadre des lois et des règles internationales qui nous lient tous.

La crise financière a eu un effet profond et néfaste sur l'ensemble de nos aspirations. Bien que chaque pays doive adapter ses attentes, nous ne pouvons nous permettre de n'être guidés que par nos seules préoccupations nationales. En effet, celles-ci seront bien mieux comprises si l'on s'attache davantage à approfondir la solidarité entre les nations et à intensifier leur coopération. Les grandes unions économiques et politiques ont connu le succès, en compensant les sacrifices individuels par les gains pour tous. L'Union européenne (EU) est face maintenant au même défi.

Une vague de protestations a secoué la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. La République de Serbie et le peuple serbe entretiennent des liens de longue date avec tous les peuples de cette région. Nous sommes à leurs côtés. Nous savons ce qu'impliquent ces changements.

Dans une période d'incertitude comme celle que nous connaissons, les crises exigent une intervention approuvée par l'ONU afin de sauver des vies et de maintenir la paix. Il y aura davantage de missions de ce type. Je suis très heureux que la République de Serbie participe désormais activement à plusieurs de ces missions, et nous maintiendrons notre engagement. Dans cet esprit, la République de Serbie a signé les engagements et conventions sur les changements climatiques. Nous appuyons en outre avec enthousiasme la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

En des temps aussi complexes que ceux que nous vivons, notre objectif doit être de bien gérer les vraies crises et d'éviter d'en créer d'autres inutilement. Certains problèmes peuvent être résolus grâce à un dialogue patient et à l'instauration de la confiance. Une action unilatérale en de telles circonstances ne fait que provoquer des crises sans aucune raison valable.

C'est pourquoi, pour régler nos problèmes régionaux en Europe du Sud-Est, nous prônons toujours les principes et la présence de l'ONU. En tant que membre fondateur du Mouvement des pays non alignés, nous avons pu célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation à Belgrade. Des réseaux comme celui-ci créent des terrains d'entente et de communication en cette ère de mondialisation.

Notre demande d'adhésion à l'Union européenne est la plateforme sur laquelle nous envisageons de construire et de développer nos objectifs communs. La coopération régionale est la pierre angulaire de notre diplomatie, et nous pensons qu'elle ne peut qu'être profitable à l'ensemble de la région. Cela se traduit par le fait que nous présidons l'Initiative de l'Europe centrale et de l'Initiative pour la région adriatique et ionienne. Fait plus important encore, la Serbie préside le Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, l'initiative la plus importante de notre région. L'an prochain, mon pays enchaînera en assumant la responsabilité de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire.

La Serbie vient d'instaurer un niveau de confiance sans précédent dans ses relations avec la Croatie, ce qui est d'une importance stratégique pour garantir la stabilité en Bosnie-Herzégovine. Nous saluons l'entrée imminente de la Croatie dans l'Union européenne.

Tout cela a préparé le terrain pour la Serbie, qui envisage activement de se porter candidate à la présidence en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour l'année 2014, qui marquera le centenaire du début de la Première Guerre mondiale. Le symbolisme fédérateur de 2014 permettrait non seulement de catalyser les efforts visant à régler les questions en suspens dans le programme commun du vieux continent, mais également de tourner la page d'une époque qui n'a pas connu la stabilité durable que les pays de l'espace de l'OSCE méritent.

Nous avons investi des moyens considérables pour capturer les criminels de guerre. La République de Serbie s'est enfin acquittée de ses obligations envers elle-même et à l'égard de la communauté internationale. Nous pensons qu'après les tragédies survenues dans les années 90, cet exercice constitue une catharsis fort nécessaire pour notre pays. Ces mesures ont aussi été prises pour démontrer que la Serbie veut instaurer un climat de réconciliation totale dans toute la région. Nous avons le sentiment d'avoir fait ce que nous devons faire.

Nous insistons pour que tous les autres pays fassent aussi ce qui leur incombe. Comme dans toutes les situations précédentes impliquant des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dans les Balkans, le Conseil de sécurité a donné le mandat d'enquêter, ce qui a grandement contribué au processus

de réconciliation régionale. C'est la règle qui doit être appliquée pour établir toute la vérité sur les allégations avancées dans un rapport inquiétant du Conseil de l'Europe, intitulé « Traitement inhumain de personnes et trafic illicite d'organes humains au Kosovo ». Seul le Conseil de sécurité peut s'assurer qu'une enquête complète est réalisée. Seul le Conseil peut définir un mandat et une compétence universels pour veiller à ce que tous les auteurs de crimes de guerre dans les Balkans soient traduits en justice, y compris les personnes responsables du trafic d'organes humains au Kosovo. Je suis fermement convaincu que chaque membre de la communauté internationale poursuit l'objectif commun de mettre fin à la culture de l'impunité dans certaines parties des Balkans.

Le déroulement de nos travaux aujourd'hui est quelque peu paradoxal. Cette année, nous avons accueilli un nouveau membre au sein de la famille des Nations Unies: la République du Soudan du Sud. La République de Serbie se félicite de son admission à l'ONU. Nous lui souhaitons la bienvenue parce que cet État et la République du Soudan, après de nombreuses années de conflit, sont parvenus à un règlement qui est le résultat de négociations longues et difficiles entre les deux parties.

Le principe fondamental qui veut que les règlements les plus efficaces soient le résultat d'un accord entre les deux parties, chacune faisant des concessions, est sans aucun doute universel. Je souscris pleinement aux observations faites à cette tribune par le Président des États-Unis d'Amérique sur cette question précise des négociations. Je suis d'accord sur le fait qu'il n'existe pas de raccourci pour mettre fin à un conflit, et que la paix dépend des compromis consentis entre des peuples qui devront vivre ensemble longtemps après que nous aurons prononcé nos discours.

Néanmoins, cette règle n'est pas appliquée à la Serbie pour ce qui est de la question de la province du Kosovo-Metohija. Le 17 février 2008, les autorités albanaïses de souche du Kosovo ont fait, unilatéralement, une tentative de sécession, qui constitue une violation des principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies, l'Acte Final d'Helsinki et la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Une majorité d'États Membres se sont abstenus de reconnaître la déclaration d'indépendance unilatérale du Kosovo. Ils ont continué de se conformer à leur obligation, au titre de la Charte des Nations Unies, de respecter la souveraineté et l'intégrité

territoriale de mon pays. Au nom de la République de Serbie, je tiens à remercier de nouveau sincèrement ces pays pour leur appui et leur solidarité.

En début de semaine, nous avons entendu, un dangereux appel, lancé de cette tribune, à la reconnaissance du Kosovo. Cet appel ne contribue pas à la stabilité régionale. Au contraire, il réduit nos chances de trouver une solution acceptable par tous. L'appel que nous avons entendu n'est pas un appel à la paix, mais un appel à adhérer à un unilatéralisme qui créerait un précédent extrêmement dangereux en encourageant les sécessionnistes partout dans le monde.

En juillet, des pourparlers entre Belgrade et Pristina, facilités par l'Union européenne, ont été brièvement suspendus par le facilitateur. À l'époque, on avait tenté d'imposer la présence de douaniers à la frontière administrative entre la Serbie et le nord du Kosovo. Des violences ont éclaté. Mon gouvernement a fait tout son possible pour empêcher une propagation de la violence, mais était-ce nécessaire? Cela a eu pour effet de rappeler aux Serbes qu'ils négociaient avec une arme pointée sur la tempe et sous la menace constante d'être isolés sur le plan international. Cela rappelle aux Serbes que l'excuse de la violence est avancée par d'autres de manière irresponsable pour menacer les Serbes. Cela rappelle aux Serbes les pogroms dont ils ont été victimes au Kosovo en mars 2004. Cela rappelle aux Serbes l'échec des négociations et une indépendance imposée, et déclarée de manière unilatérale.

Je tiens à rappeler à l'Assemblée et à tous les Membres de l'ONU que le 5 octobre 2000, la République de Serbie a volontairement enterré son passé, de manière pacifique, et ouvert une nouvelle page de son histoire, pour laquelle elle a placé le sort de la nation serbe sous la protection de la démocratie, de relations courtoises, de la paix et du dialogue.

C'est pourquoi nous avons été extrêmement offensés par ce climat menaçant alimenté par des pays que nous considérerions autrement comme nos partenaires les plus naturels. Dans le cas de la Serbie, le dialogue entre les deux parties a été initié en mars 2011, suite à un report de plusieurs mois visant à ce que le calendrier électoral de Pristina soit respecté.

Nous avons fait des progrès considérables durant ces négociations. L'Assemblée peut être assurée que la République de Serbie continuera de prendre une part active dans ce dialogue. De nombreuses questions doivent être réglées durant les mois à venir. J'exhorte

tous les acteurs concernés à continuer de faire avancer ce processus dans un esprit constructif. À cet effet, nous attendons de la Force internationale de sécurité au Kosovo et de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo qu'elles respectent le principe du statut de neutralité prévu dans leurs mandats, définis par la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, source de leur légitimité universelle, aussi bien sur le terrain que sur la scène internationale.

La confiance est nécessaire pour réaliser des progrès. Des concessions faites par une seule partie ne peuvent garantir le succès des négociations ni la réconciliation. On ne peut pas réussir quand des menaces de recours à la violence sont proférées et que des mesures coercitives sont prises au cours des négociations. Notre réponse à ces agissements est d'affirmer que, tout comme nous n'accepterons jamais une action unilatérale, nous ne renoncerons jamais au processus de négociation.

C'est pourquoi nous avons déclaré que nous ne pouvons pas reconnaître l'indépendance déclarée unilatéralement par le Kosovo, et que nous ne la reconnaitrons pas. C'est également la raison pour laquelle nous devons régler toutes les autres questions avec Pristina, car notre région a besoin de stabilité.

La République de Serbie n'a cessé de demander des garanties concrètes, confirmées par un accord international, afin de nous assurer que les communautés serbes vivant au Kosovo, les intérêts serbes et le patrimoine culturel de la Serbie seront protégés et pourront prospérer.

Ces dernières années, un grand nombre de ces questions ont été débattues dans différents cadres. Occasionnellement, des accords ont été conclus, mais jamais mis en œuvre. Le moment est venu de clarifier ces questions. Toute forme d'accord sur la question du Kosovo doit obligatoirement s'appuyer sur des termes explicites, négociés et garantis, en ce qui concerne les questions suivantes, indispensables pour assurer la protection des Serbes au Kosovo.

Le premier point a trait au statut de la population serbe vivant dans le nord du Kosovo. Tous les acteurs reconnaissent que cette question doit être examinée en s'appuyant sur les réalités actuelles. Des tentatives visant à changer les réalités actuelles entraveraient la recherche de solutions constructives.

Le deuxième point concerne la bonne mise en œuvre des mesures de décentralisation au Kosovo. Dans toutes les enclaves isolées des autres populations serbes, il doit y avoir une vie politique, judiciaire et économique garantissant les conditions nécessaires pour leur permettre de prospérer sur leur lieu de résidence. La Serbie demeure disposée à continuer d'apporter l'appui nécessaire à ces populations menacées.

Le troisième point concerne le statut de l'Église orthodoxe serbe et de certains de ses principaux lieux saints. La protection de ces sites et le statut particulier qui doit leur être accordé afin de préserver leur identité propre et leurs moyens de subsistance est une préoccupation essentielle. Je suis surpris que l'autre partie n'ait pas fait une offre acceptable par la République de Serbie et l'Église orthodoxe serbe. Cette question est l'une des plus fondamentales et le nier devrait mettre dans l'embarras les autorités de Pristina et les institutions et nations qui exercent un contrôle au Kosovo.

Pour terminer, il faut régler la question de la restitution des biens. Des milliers de réclamations émanant de particuliers sont toujours en attente, faisant des personnes déplacées en 1999 des otages. Les réclamations concernant des biens commerciaux ne sont pas réglées non plus.

L'incapacité à progresser en faisant preuve de bonne volonté sur la question même qui est au cœur de nos préoccupations – les droits des communautés serbes au Kosovo – est très inquiétante. Pour nous, ces quatre questions sont un test décisif.

Il y a tant à dire sur les progrès réalisés dans mon pays que cela m'attriste toujours de devoir réitérer mes préoccupations concernant la manière dont la question du Kosovo est gérée. N'oublions pas que la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité a placé le Kosovo sous l'administration provisoire de l'ONU, en attendant qu'un règlement global soit approuvé par le Conseil de sécurité. Il y a une limite à ce dont la Serbie doit être tenue responsable et pendant combien de temps pour des faits dont on lui demande d'assumer la responsabilité, mais sans l'autorité nécessaire.

J'attends avec impatience le jour où je pourrai me tenir à cette tribune et dire que nous avons réglé cette question et que nous avons trouvé un compromis mutuellement acceptable, pas une solution imposée selon laquelle une partie obtient tout ce qu'elle a toujours voulu et l'autre partie n'obtient rien. Une

approche maximaliste à somme nulle est une solution sans avenir. Nous sommes prêts. Nous sommes déterminés. C'est aux autres de donner des raisons d'être optimistes.

La République de Serbie a deux objectifs parallèles immédiats : obtenir un arrangement mutuellement acceptable au Kosovo qui donne des garanties solides aux communautés serbes et accélérer nos progrès sur la voie de l'admission à l'Union européenne. Ces deux objectifs sont atteignables. Il serait stupide de penser qu'un objectif sera sacrifié sur l'autel de l'autre. Il appartient aux autres de décider s'ils pensent que la réalisation de ces deux objectifs est pour le bien de la région et favorisera sa stabilité. Nous sommes convaincus que c'est dans l'intérêt de tous.

Je pense que la Serbie a rempli les conditions nécessaires pour être invitée à présenter sa candidature d'adhésion à l'Union européenne. Je pense également que mon pays est prêt à commencer les négociations sur son admission. Il me semble que si cela devait se faire, la Serbie commencerait, pour la première fois en 20 ans, à penser que l'Union européenne la considère comme faisant partie intégrante de l'Union européenne.

Je suis absolument convaincu que mon pays a donné un exemple dans la région en ce qui concerne les questions relatives à la réconciliation, l'instauration de l'état de droit et la lutte contre la criminalité organisée ainsi que la mise en place des capacités administratives requises pour gérer les normes européennes.

La bataille que nous livrons contre la criminalité organisée est une bataille mondiale. Nous savons que le crime organisé international veut utiliser la région de l'Europe du Sud-Est comme base pour pénétrer dans l'Union européenne. La République de Serbie a décidé que c'est pour elle une priorité stratégique et une priorité de sécurité nationale d'empêcher que cela se produise. La Serbie mène donc une bataille pour protéger les citoyens de l'Union européenne. Elle s'emploie activement dans le cadre d'une stratégie plus large à détruire les liens existant entre la criminalité organisée et le terrorisme international. Nous coopérons avec toutes les nations qui partagent ces objectifs. Nous demandons à toute la région de se joindre à nous dans cette bataille.

Je suis donc convaincu que la présence de la Serbie en tant que candidat qui négocie activement son admission est un atout important pour l'Union européenne.

De cette manière, la Serbie peut continuer d'être un État Membre encore plus efficace de l'ONU, contribuant pleinement et avec enthousiasme aux questions relatives à notre humanité commune.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Serbie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Alpha Condé,
Président de la République de Guinée**

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée.

M. Alpha Condé, Président de la République de Guinée, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alpha Condé, Président de République de Guinée, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Condé : C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à cette Assemblée en ma qualité de premier Président démocratiquement élu dans l'histoire de mon pays depuis son indépendance, à l'issue d'un scrutin libre, transparent et crédible et dont les résultats ont été acceptés par tous. Mon pays a payé un lourd tribut pour l'avènement de la démocratie à laquelle j'ai consacré près de 50 années de ma vie.

Aujourd'hui la Guinée a tourné une page importante de son histoire. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer les sentiments de gratitude du peuple guinéen à la communauté internationale, notamment au Groupe de contact international sur la Guinée, pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés dans le cadre du retour de mon pays à une vie constitutionnelle normale. À ces remerciements, j'associe mon frère et ami, le Président Blaise Compaoré du Burkina Faso, qui, en sa qualité de médiateur dans la crise guinéenne, n'a ménagé aucun effort pour la restauration de l'ordre constitutionnel en Guinée.

Ma présence dans cette enceinte, qui en dit long sur l'histoire des peuples et des nations, est l'illustration du retour de la Guinée sur la scène internationale. C'est le lieu pour moi d'assurer la communauté internationale de l'engagement de mon gouvernement à respecter et promouvoir les droits de l'homme, consolider l'unité et la concorde nationale, bâtir une société démocratique et assurer le progrès et la prospérité des populations guinéennes.

Les défis à relever sont nombreux et complexes. La situation socioéconomique dont nous avons hérité n'était guère reluisante. Une économie complètement désarticulée avec pour corollaires l'inflation, la corruption, un dysfonctionnement total de l'État.

Le résultat de l'élection présidentielle de novembre 2010 traduit donc l'aspiration légitime du peuple guinéen à un changement profond, susceptible de promouvoir le développement économique et social du pays. Cette soif de changement se justifie également par le retard considérable accusé par notre pays, en dépit de ses importantes ressources humaines et naturelles. C'est pourquoi, au lendemain de la présidentielle, nous avons engagé, sans délai, une série de mesures de redressement pour baliser la voie vers une amélioration de la gouvernance dans le pays.

Des stratégies et politiques dynamiques sont élaborées et appliquées pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Au nombre des réformes engagées le Gouvernement accorde une place de choix à l'agriculture, en vue de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. De même, le secteur minier est en voie d'être assaini, à travers l'adoption d'un nouveau code plus attractif, qui prend en compte les intérêts de la Guinée et de ses partenaires.

Dans cette dynamique de changement, des actions se poursuivent pour la modernisation et la restructuration du système judiciaire, afin de garantir la promotion et la protection des droits et libertés des citoyens et de créer un cadre incitatif pour les investissements.

Sur le plan financier, la réforme permettra de juguler l'inflation, d'empêcher les détournements des deniers publics, d'éviter l'utilisation de la planche à billets, de combattre la mauvaise gouvernance, l'impunité et la corruption. Des mesures rigoureuses de gestion, tels que l'unicité de caisse de l'État, le renforcement du contrôle économique, la refonte de l'administration, ainsi que la réalisation d'audits,

arrêteront la saignée financière et corrigeront les dysfonctionnements.

Outre les mesures d'amélioration de la gestion macroéconomique et les réformes structurelles dont je viens de faire état, le Gouvernement a élaboré des stratégies de réduction de la pauvreté pour satisfaire les besoins fondamentaux des populations en matière de création de revenus et d'accès aux services sociaux de base, notamment l'approvisionnement en eau potable et en énergie. Le développement durable étant un objectif majeur du Gouvernement, il est évident que les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'environnement font partie des priorités de notre gouvernement.

Mais ce programme ambitieux de lutte contre le sous-développement et la pauvreté ne peut être réalisé pleinement, sans l'appui constant et effectif de la communauté internationale. En outre, des négociations sont en cours avec les institutions de Bretton Woods en vue de la signature d'un accord sur le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, dont la finalité est l'annulation substantielle de la dette guinéenne. Ceci permettra de libérer des ressources financières importantes qui seront consacrées au développement de notre pays.

C'est le lieu de témoigner notre profonde reconnaissance et de renouveler notre confiance à la Banque Mondiale, au Fonds monétaire international et à la Banque africaine de développement pour les efforts déjà consentis dans la mise en œuvre de notre stratégie de développement. Aussi, voudrais-je saisir cette occasion pour exprimer la reconnaissance du peuple guinéen à tous les partenaires de développement bilatéraux, régionaux et multilatéraux, pour leur contribution précieuse à l'effort de développement national.

La réconciliation nationale reste et demeure la clef de voûte de notre action. Mon approche dans ce processus consiste à impliquer directement les populations à la base. Dans ce cadre, j'ai mis en place une Commission provisoire de réflexion coprésidée par le Grand Imam et l'Archevêque de Conakry. Cette commission est chargée de travailler avec les sages des régions et des préfectures sur les voies et moyens de renforcer la cohésion nationale, pour une véritable réconciliation.

Composante de la nation, l'armée figure au rang de nos priorités. Des réformes visent à en faire une

institution véritablement républicaine, garante de la paix, de la sécurité et du développement.

Les femmes et les jeunes constituent des acteurs de notre développement socioéconomique. Ces catégories sociales font l'objet d'une attention soutenue de mon gouvernement. À ce titre, l'autonomisation des jeunes et des femmes constitue un autre volet important.

Après le déroulement du scrutin présidentiel, le peuple guinéen s'attèle aux préparatifs des élections législatives, qui consacreront le retour à l'ordre constitutionnel. Dans ce cadre, nous avons décidé d'établir un fichier sécurisé et numérisé, permettant de corriger les anomalies constatées lors de l'élection présidentielle et d'assurer la participation au scrutin de tous les Guinéens en âge de voter.

Le Sommet du Millénaire, qui s'est tenu à New York en 2000, s'était engagé dans une déclaration ambitieuse à la hauteur des enjeux, de réduire d'ici à 2015 l'extrême pauvreté (voir résolution 55/2). Nonobstant plusieurs rencontres, l'élaboration de stratégies au niveau des États et la participation de la communauté internationale, notamment à travers le Consensus de Monterrey, le Sommet de Rome sur la sécurité alimentaire, le Sommet de Johannesburg sur le développement durable et le Sommet de Beijing sur le développement social, bien des défis restent encore à relever.

Il y a lieu donc d'évaluer périodiquement le chemin parcouru par des mesures d'accompagnement, afin que les nobles objectifs assignés soient atteints. Cette approche est partagée par les partenaires extérieurs, les partis politiques, la société civile, les syndicats et les autres acteurs.

Malgré les appels répétés à la paix de la communauté internationale, des zones de conflit et de tension persistent dans plusieurs régions du globe, en particulier en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. L'occupation des terres palestiniennes par l'État d'Israël constitue une préoccupation constante. Le peuple palestinien doit exercer ses droits légitimes et inaliénables, y compris le droit au retour sur ses terres et le droit à la création d'un État indépendant dans les frontières définies avant juin 1967 à côté de l'État d'Israël, en paix et en sécurité. Seule cette voie idéale pourrait conduire à une paix globale et définitive, qui est une garantie pour tous les pays de la région, y compris Israël.

L'avènement en Côte d'Ivoire, pays frère et voisin, d'un climat de stabilité est réconfortant, après des années d'affrontements fratricides.

Ma délégation salue la venue de la République du Sud Soudan dans le concert des nations libres.

La situation humanitaire dramatique qui règne dans la Corne de l'Afrique constitue une source de grave préoccupation. Les efforts actuellement entrepris par l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, les organisations et les institutions humanitaires visant à fournir l'assistance et la protection aux populations en détresse, doivent se poursuivre. L'adoption d'un plan régional intégré favorisant la sécurité et l'autosuffisance alimentaire constituerait une solution durable à la crise actuelle. Toutefois, la Guinée attache du prix au dénouement heureux du conflit fratricide en Somalie.

La République de Guinée s'est toujours associée à l'effort collectif pour la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Elle entend renforcer son rôle dans ce domaine. Ma délégation considère, en effet, que la médiation constitue l'instrument le plus efficace pour la prévention et la résolution des conflits, ainsi que pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est évident que les États doivent créer, sur le plan interne, les conditions pour prévenir et régler les différends, avec l'appui des Nations Unies.

Aussi, les organisations sous-régionales, régionales et internationales doivent-elles s'approprier des mécanismes de médiation, tout en travaillant étroitement avec d'autres acteurs tels que la société civile, les organisations des jeunes et des femmes. Pour le cas particulier de l'Afrique, ma délégation souhaiterait que la priorité soit accordée aux mécanismes africains de médiation, dont l'action s'est révélée efficace à plusieurs occasions.

Compte tenu de la pertinence du thème central de la présente session, la délégation guinéenne a bon espoir que nos débats conforteront davantage le rôle et l'action de notre Organisation universelle. C'est l'ONU qui est le creuset de nos aspirations, le reflet de notre vision commune, de notre combat solidaire pour le mieux-être et la quiétude. Pour ce faire, elle doit poursuivre en profondeur les réformes aussi bien dans ses structures et son fonctionnement que dans ses mécanismes de prise de décisions pour être davantage performant et crédible.

C'est le lieu de réaffirmer la position commune africaine – le Consensus d'Ezulwini – relative à une représentation plus équitable au Conseil de sécurité. Dans cette optique, la Guinée continuera de soutenir l'action de notre Secrétaire général, dont la brillante nomination pour un second mandat nous réjouit au plus haut point, convaincus que nous sommes que ce nouveau mandat lui permettra de poursuivre et de renforcer ses efforts en vue de la réalisation des nobles idéaux consacrés par la Charte.

Je ne saurais terminer sans adresser mes félicitations à S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour sa brillante élection en tant que Président de la soixante-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale. Je lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa délicate mission. À son prédécesseur, M. Joseph Deiss, j'exprime notre gratitude pour l'excellent travail accompli durant son mandat.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alpha Condé, Président de la République de Guinée, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Isaias Afwerki,
Président de l'État d'Érythrée**

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'État d'Érythrée.

M. Isaias Afwerki, Président de l'État d'Érythrée, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Isaias Afwerki, Président de l'État d'Érythrée, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Afwerki (parle en anglais) : Je voudrais, tout d'abord, féliciter le Président de l'Assemblée générale et son pays, le Qatar, de son élection à la présidence de l'Assemblée à la présente session, et je remercie le Secrétaire général Ban Ki-moon de son dynamisme et de ses nombreuses réussites.

Nous nous réunissons à l'occasion de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale à un moment

important de l'histoire mondiale, où s'offrent à nous des possibilités excitantes d'améliorer le niveau de vie de centaines de millions de personnes. Pourtant, ces perspectives favorables doivent être envisagées dans le contexte des graves dangers et du sentiment de crainte qui pèsent actuellement sur notre monde. La crise financière et économique persistante, le chômage massif, les inégalités croissantes dans les pays et entre pays, l'envol de la dette, les famines récurrentes, le nombre élevé de décès dus aux maladies évitables et la fragilité croissante de l'environnement sèment le chaos dans la vie des populations et menacent l'avenir des États. Malgré la fin de la guerre froide et la déclaration prématurée de l'avènement d'un nouvel ordre mondial, les guerres et les interventions militaires continuent – et elles échouent presque systématiquement à régler les problèmes auxquels elles étaient censées apporter des solutions, les compliquant encore davantage.

Il est vrai que ces problèmes ne datent pas d'hier, mais il est indéniable que le malaise semble aujourd'hui beaucoup plus difficile à dissiper. Il y a trois ans, le monde était inspiré par un esprit renouvelé d'espoir et d'ouverture après l'élection historique du Président Barack Obama et la candeur de son message sur le changement positif. Cependant, en dépit de ses meilleurs efforts, de sa force de caractère et de ses nombreux talents, cet espoir ne s'est pas concrétisé. La réalité est que les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont systémiques et se sont accumulés pendant des années et des décennies, et exigent donc des changements systémiques et structurels. Cette transformation réelle, positive et durable exige non seulement l'engagement d'un dirigeant, d'un pays et de ses alliés, mais aussi l'action concertée de tous les pays. Nous nous tournons vers les puissances émergentes ou qui émergent à nouveau – la Chine, l'Inde, la Russie, le Brésil et les autres – afin qu'elles jouent un rôle plus important et qu'elles prennent davantage de responsabilités. Nous estimons également que tous les pays, quelle que soit leur taille, peuvent et doivent jouer un rôle de plus en plus important et efficace en vue de bâtir un monde juste, équitable et viable.

Cette année, les peuples de nombreux pays ont pris des initiatives audacieuses et courageuses pour amener des changements fondamentaux qui leur permettront, ainsi qu'à leurs pays, de prendre un nouveau départ dans la dignité. Si l'épicentre du mouvement se trouvait en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, il n'est pas resté confiné au monde arabe ou aux pays en développement. Dans une grande

partie du monde développé, les populations ressentent à présent la même colère et la même frustration, le même mécontentement à l'égard de leurs gouvernements, lesquels sont tombés entre les mains de petites minorités qui servent leurs intérêts particuliers, et le même désir d'avoir des emplois décents, de pouvoir participer véritablement à la vie politique et de vivre dans la dignité. Ces réalités ne peuvent ni ne doivent être niées. De toute évidence, l'heure n'est pas à la complaisance ou à l'arrogance. Nous devons aujourd'hui reconnaître franchement la triste réalité mondiale à laquelle nous faisons face, et nous préparer à autonomiser nos peuples et nos jeunes et à coopérer afin d'assurer à tous un avenir meilleur et plus sûr.

Alors que nous méditons sur l'avenir et que nous faisons le point des changements profonds en cours, nous ne pouvons manquer de souligner que l'ONU est déjà devenue irrémédiablement obsolète et qu'elle risque de perdre tout son intérêt. Nous clamons tous notre volonté de transformer les institutions et les procédures de l'ONU, mais nous demeurons paralysés, et les chances de progrès rapides sont nulles.

L'Érythrée est absolument d'accord avec les délégations qui ont souligné qu'il était urgent de lancer une véritable réforme. Nous estimons qu'il ne suffit pas de polir légèrement le système et qu'il importe, plutôt, de transformer fondamentalement cette institution. L'élément crucial de cette transformation doit être le renforcement de l'autorité et du rôle de l'Assemblée générale. Tant que cet organe essentiel n'aura pas un véritable pouvoir de prise de décisions, l'ONU ne pourra représenter correctement les pays du monde, même si la taille et la composition du Conseil de sécurité changent considérablement. De même, nous ne pouvons procéder à une revitalisation d'envergure sans réviser les méthodes de travail et les procédures de l'ONU, respecter les droits des États Membres et garantir la transparence et la responsabilisation de tous les organes de notre Organisation.

Un demi-siècle s'est écoulé depuis l'apogée de la période de la décolonisation, qui a favorisé l'émergence de nations africaines indépendantes. En dépit de l'espoir et de l'enthousiasme des premières années et des progrès enregistrés depuis, les cinq dernières décennies ont été très décevantes. Les difficultés éprouvées et les problèmes internes et externes qui en sont responsables sont loin d'avoir disparu, et l'Afrique continue de se débattre dans un contexte international difficile et complexe. Pourtant,

sans exagérer les possibilités ou sous-estimer les difficultés, il est évident qu'un certain nombre de pays africains entrent dans une période de renouveau politique, économique et social. Ils sont convaincus que l'Afrique a le potentiel humain et naturel nécessaire pour réussir. Elle ne refusera pas les partenariats internationaux, mais elle privilégiera ses propres capacités et la coopération aux niveaux continental et sous-régional. C'est cette perspective qui pousse les pays africains à mettre l'accent sur l'indispensable nécessité de développer l'infrastructure du continent et de promouvoir les relations commerciales et économiques entre eux. L'autre composante clef est la revitalisation de l'Union africaine et des organisations sous-régionales.

Au niveau sous-régional, l'Érythrée est attachée au développement et à l'intégration des régions de la Corne de l'Afrique et de la mer Rouge. Nous sommes convaincus qu'aucun pays ne peut réussir dans un environnement agité. Nous œuvrerons à la revitalisation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et nous nous emploierons à ce qu'elle puisse promouvoir le développement et l'intégration économiques avec efficacité.

Nous souhaitons la bienvenue au Soudan du Sud indépendant, et nous coopérerons avec le Soudan comme avec le Soudan du Sud, avec lesquels nous entretenons des relations anciennes, à l'heure où ils sont aux prises avec des problèmes internes et qu'ils s'efforcent d'établir des relations de coopération.

S'agissant de la Somalie, il est devenu aujourd'hui absolument clair qu'il faut opter pour une nouvelle approche, vu que l'actuelle s'est essoufflée et ne peut que compliquer davantage les choses. Étant donné que l'objectif central reste la reconstitution de la Somalie et la reconstruction d'institutions efficaces, il faut absolument que nous nous engagions sérieusement et que nous fassions participer à un processus politique conduit par les Somaliens eux-mêmes toutes les parties prenantes, notamment les Gouvernements du Somaliland et du Puntland.

S'agissant du Moyen-Orient, qui est une question essentielle inscrite à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale, l'Érythrée réaffirme son appui de toujours au droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à un État indépendant souverain. Elle reconnaît aussi à Israël le droit de vivre en paix et en sécurité dans des frontières internationalement reconnues. Parallèlement, l'Érythrée est réellement

inquiète que l'offensive en cours pour l'admission de la Palestine à l'ONU ne se transforme en bataille symbolique vidée de toute substance. Il est prudent et pertinent de rappeler qu'à l'exception de quelques rares voix réalistes, les Accords d'Oslo ont été salués et acclamés et que, près de deux décennies plus tard, ils n'ont conduit ni à un État palestinien ni à la paix entre les peuples palestinien et israélien.

Enfin, je manquerais à mon devoir si je ne rappelais pas à l'Organisation des Nations Unies qu'il lui incombe de faire respecter la Charte, le droit international et les innombrables résolutions du Conseil de sécurité, et d'agir de toute urgence pour mettre fin à l'occupation par l'Éthiopie de territoires érythréens souverains. Assorti de la levée des sanctions illégales imposées à l'Érythrée, cela servirait non seulement la cause de la justice, mais permettrait aussi aux populations de la région d'œuvrer ensemble à la promotion de leurs intérêts collectifs et à la consolidation de la place de l'Afrique dans le monde.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'État d'Érythrée de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Isaias Afwerki, Président de l'État d'Érythrée, est escorté hors de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Nauru.

M. Stephen, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru, et de je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Stephen (parle en anglais) : Je tiens à féliciter M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je voudrais aussi féliciter son prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss, pour le brio avec lequel il a dirigé les travaux de la soixante-cinquième session.

J'aimerais, à l'entame de ma déclaration, remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa visite historique à Kiribati et aux Îles Salomon au début du mois. C'est la première fois qu'un Secrétaire général en exercice se rend dans un pays du Pacifique et affiche sa détermination à répondre aux besoins de tous les pays, quels que soient leur taille ou leur éloignement. Me fondant sur les échanges que j'ai eus avec lui, je sais qu'il a quitté la région en ayant une idée plus claire des difficultés spécifiques auxquelles sont confrontés les petits États insulaires. J'attends avec impatience d'œuvrer avec le Secrétaire général aux moyens qui permettront au système des Nations Unies d'être plus sensible aux besoins spécifiques et particuliers des petits États insulaires en développement.

Lors de sa tournée dans le Pacifique, le Secrétaire général a fait remarquer que

« Le 7 milliardième citoyen du monde naîtra le mois prochain. Pour cet enfant, et pour nous tous, nous devons continuer de travailler pour éliminer la pauvreté, créer des emplois décents et les moyens de vivre dans la dignité tout en préservant la planète qui nous fait vivre. Voilà pourquoi j'ai affirmé que le programme de développement durable était un programme pour le XXI^e siècle ». (voir SG/SM/13780)

Le développement durable et l'atténuation de la pauvreté ont été les principales priorités de ma présidence depuis que j'ai pris mes fonctions en 2007. Nous avons franchi d'importantes étapes au plan intérieur, mais nous sommes encore loin d'atteindre nos ambitieux objectifs, à moins que la communauté internationale ne choisisse de créer un environnement qui donne à tous les pays les moyens de réaliser leurs aspirations au développement durable.

La culture et l'économie de Nauru, comme celles des petits États insulaires en développement du Pacifique, dépendent lourdement d'un milieu marin sain et productif. L'océan constitue le fondement de notre sécurité alimentaire et une source majeure de revenus pour le Gouvernement. C'est pour cette raison que les petits États insulaires en développement du Pacifique demandent que le prochain Sommet « Planète Terre » de Rio reconnaisse l'importance de « l'économie bleue » pour les petits États insulaires et les États côtiers. Je tiens à remercier les Maldives, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ainsi que le

Secrétaire général d'appuyer les petits États insulaires en développement du Pacifique sur cette question.

Nous avons identifié trois domaines prioritaires dont nous souhaitons qu'ils soient pris en compte dans les décisions de Rio+20. Premièrement, nous devons veiller à ce qu'une plus grande part des profits économiques tirés des ressources marines et côtières des petits pays insulaires en développement du Pacifique leur revienne. Deuxièmement, nous devons réduire, et au final éliminer, la surpêche et les pratiques halieutiques destructrices. Il est indispensable que nous garantissions une exploitation durable des pêches. Enfin, nous devons accroître la résistance des écosystèmes des récifs coralliens aux effets du changement climatique et de l'acidification des océans. Adopter nos propositions serait un premier pas vers la création de l'espace dont ont besoin les petites îles pour se développer.

Mon gouvernement ne reste pas les bras croisés à attendre que la communauté internationale prenne des mesures. Cet été, une suite favorable a été réservée à la demande d'adhésion de Nauru à l'Autorité internationale des fonds marins, ce qui permet à mon pays de chercher de nouveaux moyens innovants de générer la croissance économique et d'arriver rapidement à ne plus dépendre de l'aide. Nauru n'est pas riche en ressources terrestres; c'est pourquoi elle a choisi de se tourner vers l'océan pour élargir ses possibilités de développement économique et social.

Les revenus tirés de l'exploration et l'exploitation de nos mines de cuivre, de nickel et de manganèse iront alimenter deux fonds appartenant à 100 % à Nauru, l'un est chargé de financer l'éducation et la formation et l'autre la santé et l'environnement. Cette initiative nationale nauruane, dirigée par le pays lui-même, sera conforme aux normes internationales les plus strictes en matière d'environnement.

Les défis auxquels les petits États insulaires en développement sont confrontés s'agissant du développement durable sont très largement reconnus par la communauté internationale. En revanche, nous n'avons connu au mieux qu'un taux de réussite mitigé à leur égard. À la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, l'an dernier, il a été déterminé que, pour la plupart des îles du Pacifique, le succès n'est pas vraiment au rendez-vous dans de nombreux domaines. Il importe au plus haut point d'apporter une assistance ciblée pour pallier les vulnérabilités particulières et spécifiques des petits

États insulaires en développement. Nauru estime que, pour parvenir à cet objectif de la manière la plus efficace possible, il est impératif que l'Organisation des Nations Unies attribue aux petits États insulaires en développement une catégorie officielle et mette en place des mécanismes d'appui spéciaux pour eux.

Malheureusement, tous nos efforts auront été consentis en vain si nous ne prenons pas de mesure immédiate pour nous attaquer aux changements climatiques. Comme les dirigeants des îles du Pacifique l'ont reconnu en début de mois, les changements climatiques représentent la plus grave menace qui soit aux moyens de subsistance, à la sécurité et au bien-être des peuples du Pacifique.

La dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud), doit permettre d'accomplir des progrès notables sur la voie d'un accord complet et juridiquement contraignant, qui garantirait la survie de tous les pays. Les Parties doivent convenir d'une deuxième période d'engagements au titre du Protocole de Kyoto, de sorte que les nouveaux engagements soient en place avant 2013. Les Parties doivent également appliquer les accords conclus à Cancún, y compris les engagements et mesures d'atténuation plus ambitieux, la mise en œuvre opérationnelle du nouveau Fonds de Copenhague pour le climat, et un mandat visant à conclure un nouvel accord juridiquement contraignant reposant sur les travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.

Les changements climatiques menacent d'annuler tous nos acquis obtenus récemment en matière de développement si les principaux pollueurs s'entêtent à ne rien à changer à leurs habitudes. Certaines îles du Pacifique pourraient disparaître complètement. La triste réalité est qu'il y a tant de carbone dans l'atmosphère que nombre des effets négatifs des changements climatiques pourraient désormais être inéluctables. C'est pourquoi Nauru se félicite du débat public que le Conseil de sécurité a récemment consacré aux changements climatiques. Bien que la déclaration présidentielle n'ait pas été aussi énergique que nous l'espérons, elle reconnaît clairement que les effets des changements climatiques pourraient aggraver les menaces existantes à la paix et la sécurité internationales et pose les bases de l'activité à venir du Conseil à cet égard.

Peu de pays remettent en doute le lien entre les changements climatiques et la sécurité, mais on note toujours un désaccord sur la voie à suivre. Je voudrais rappeler les propositions des petits États insulaires en développement du Pacifique.

Premièrement, le Secrétaire général devrait nommer un représentant spécial pour le climat et la sécurité, afin d'analyser les répercussions prévues des changements climatiques sur la sécurité, afin que le Conseil et tous les États Membres comprennent ce qui nous attend. Deuxièmement, le Secrétaire général devrait également évaluer les capacités de réaction du système des Nations Unies face aux effets probables sur la sécurité, afin que les pays vulnérables aient la garantie que le système est à la hauteur de la tâche. Ces deux propositions sont le minimum absolu pour se préparer à la menace la plus grave qui pèse sur la paix et la sécurité internationales des générations actuelles.

S'il veut conserver sa pertinence, le Conseil de sécurité doit s'attaquer aux menaces les plus urgentes qui pèsent actuellement sur la sécurité. De la même manière, il va devoir évoluer en accord avec les nouvelles réalités géopolitiques. Pour cela, il doit gagner en représentativité et être réellement sans exclusive. C'est la raison pour laquelle Nauru se prononce en faveur d'une réforme rapide du Conseil de sécurité, laquelle passerait par l'augmentation du nombre de ses membres, tant permanents que non permanents, et par une amélioration de ses méthodes de travail.

Nous sommes fermement convaincus que les nouveaux membres doivent refléter une vraie diversité géographique. Toutefois, il est tout aussi important que les candidats fassent la preuve de leur volonté de se pencher sur les questions de sécurité les plus urgentes auxquelles sont confrontés tous les États Membres. Ainsi, je voudrais souligner l'audace dont a fait preuve la présidence allemande du Conseil de sécurité en juillet dernier, lorsqu'elle a pris la décision politiquement courageuse d'organiser un débat public sur les changements climatiques. Comme je l'ai déjà dit, les changements climatiques sont la menace la plus lourde qui pèse sur la sécurité de la région Pacifique, et les efforts de l'Allemagne ne seront pas oubliés.

De la même manière, le Conseil de sécurité devrait veiller à ce que tous les citoyens du monde aient la possibilité de prendre part à ses activités. Nous ne pouvons pas continuer à négliger les plus de 23 millions de personnes qui vivent à Taïwan, et qui

ont à maintes reprises fait la preuve de leur attachement à la paix et à la coopération régionale. Nous estimons donc qu'il convient de permettre à Taïwan de participer utilement à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Nous saluons le récent changement de nom du Groupe des États d'Asie, désormais baptisé Groupe des États d'Asie et du Pacifique, un parfait exemple du caractère sans exclusive que devraient revêtir tous les aspects du système des Nations Unies. Je félicite le Groupe d'avoir pris cette mesure symbolique en faisant ainsi une place aux 20 % de ses membres qui résident dans la région de l'océan Pacifique.

Cela étant, nous devons dépasser le stade du symbolisme et prendre des mesures concrètes afin de nous attaquer aux véritables préoccupations des petits pays vulnérables. Une fois encore, j'implore l'Assemblée d'appuyer la nomination d'un représentant spécial pour le climat et la sécurité, ce qui bénéficierait à de nombreux États dans le monde pour lesquels les changements climatiques sont un problème grave qui, dans certains cas, menace leur existence même.

Mon gouvernement se prépare à relever un nouveau défi. En 2012, Nauru accèdera à la présidence de l'Alliance des petits États insulaires. Je voudrais à cet égard prendre acte du leadership enthousiasmant dont a fait preuve le Gouvernement grenadien, qui s'est admirablement acquitté d'une tâche extrêmement difficile.

C'est avec beaucoup d'humilité que nous acceptons la confiance que nous témoignent nos collègues de l'Alliance des petits États insulaires, même si je ne nourris aucune illusion quant à l'énormité de la tâche qui nous attend. Nous avons entamé une période de notre histoire où les pays choisissent de plus en plus de vivre en autarcie, alors même que la preuve est faite depuis des décennies que la coopération est la voie royale vers la prospérité. Nous ne devons pas céder aux sirènes des politiques « à somme nulle » mais bien plutôt réaffirmer notre attachement aux principes du multilatéralisme énoncés dans la Charte des Nations Unies. Durban sera pour nous la prochaine occasion de nous engager sur une route plus pérenne et de créer un monde que nous serons fiers de léguer aux générations futures. Nous ne devons pas laisser cette occasion nous échapper.

Depuis des années, les gouvernements du Pacifique implorent les peuples du monde de venir voir de leurs propres yeux les effets que les changements climatiques ont sur nos îles. Le Secrétaire général, qui a répondu à notre appel, comprend maintenant toute l'urgence de notre situation.

En début de semaine, il a évoqué une petite fille appelée Tamauri, qu'il a rencontrée à Kiribati (voir [A/66/PV.11](#)). Effrayée par la montée des eaux autour de ses îles, elle demandait ce que l'Organisation des Nations Unies pouvait faire pour aider son peuple. Elle n'est pas seule. Les enfants de tous nos pays – les Fidji, les Îles Cook, les Îles Marshall, les Îles Salomon, la Micronésie, Nioué, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Tonga, les Tuvalu, le Vanuatu et mon propre pays, Nauru – se demandent s'ils auront un avenir. J'attends avec impatience de travailler avec le Secrétaire général pour relever le défi de la crise du climat, afin que nous puissions leur dire qu'ils n'ont plus à avoir peur. Que Dieu bénisse la République de Nauru, et que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger

Le Président par intérim : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Niger.

M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Issoufou :

« Ils briseront leurs épées pour en faire des socs, et leurs lances pour en faire des serpes. On

ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre. » (*La Bible, Isaïe 2:4*)

Loin de cette prophétie d'Isaïe, l'humanité continue à faire face à de graves défis, en ce moment où S. E. M. Joseph Deiss passe le témoin au nouveau Président, après avoir brillamment présidé la précédente session de l'Assemblée générale. Je ne doute pas que l'élection de M. Al-Nasser à la présidence de la présente soixante-sixième session offre à notre Assemblée des atouts forts, renforcés notamment par sa connaissance et sa parfaite maîtrise des réalités internationales pour avoir été, entre autres, Représentant permanent de son pays, le Qatar, auprès de l'Organisation des Nations Unies et pour avoir siégé au Conseil de sécurité en qualité de membre non permanent.

Le Président a bien voulu placer son mandat sous le thème de la médiation dans le règlement pacifique des différends. Sous l'impulsion du Secrétaire général Ban Ki Moon, des efforts soutenus ont été déployés dans ce sens. Je voudrais, ici, lui rendre hommage pour le travail accompli au cours de son premier mandat et le féliciter de sa nomination, le 21 juin dernier, pour un deuxième mandat à la tête de notre Organisation. Je voudrais également lui témoigner, à nouveau, toute notre reconnaissance pour l'accompagnement assidu de l'Organisation durant les crises multiformes qu'a connues mon pays, le Niger, ces dernières années. De manière générale, nous avons relevé son engagement envers les préoccupations du continent africain et souhaitons que son nouveau mandat lui permette de poursuivre sur la même voie.

Le choix du thème de la présente session prouve bien que la prophétie d'Isaïe, dont le verset est justement gravé face au bâtiment de l'Organisation des Nations Unies, tarde à devenir réalité. En effet, la situation internationale est encore et toujours caractérisée par de graves tensions. Pourtant, on aurait pu penser que la fin de la guerre froide ouvrirait la voie à une ère de paix totale et durable dans le monde. Malheureusement, faute de n'avoir pas pu, ou peut-être même voulu, attaquer le mal à sa racine, l'espoir d'un monde sans conflits s'éloigne, comme la ligne de l'horizon, chaque fois qu'on s'en approche.

La racine du mal, c'est la mauvaise gouvernance politique et économique. Les promesses de liberté, d'égalité, de justice, d'état de droit, de solidarité, faites aux peuples, aussi bien au niveau mondial qu'au

niveau des nations, ne sont pas toujours tenues. Le déficit de régulation au niveau de l'économie mondiale, la domination du capital financier, y compris sur l'économie réelle, l'échange inégal, l'accroissement des inégalités entre et à l'intérieur des nations, constituent autant de facteurs de désordre, de crises et de conflits qui perturbent la paix mondiale. Du reste, un monde où vivent plusieurs milliards de pauvres peut-il être en paix? Qu'a-t-il à perdre ce milliard d'êtres humains qui a faim? Les Somaliens qui connaissent, en ce moment, les affres de la faim ou les habitants du Sahel qui y sont confrontés de manière récurrente peuvent-ils considérer qu'ils vivent dans un monde juste et humain? L'extrême pauvreté peut-elle cohabiter pacifiquement avec l'extrême richesse?

Aujourd'hui, 1 210 personnes, je dis bien 1 210 personnes, soit 17 pour 100 millions de la population mondiale, disposent à elles seules d'un revenu de 4 500 milliards de dollars, soit 8 % du PIB mondial, alors que le revenu des 2,5 milliards de pauvres vivant avec moins de 2 dollars par jour n'en représente que 5 %. Donc, un millier de personnes a un revenu une fois et demie supérieur à celui de 2,5 milliards de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour. Une telle situation, en plus d'être moralement choquante, est économiquement inefficace car elle bride la croissance économique mondiale. Par ailleurs, la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel, à partir du début des années 80, constitue une illustration parfaite de la mauvaise gouvernance économique mondiale. Les libéralisations et les privatisations prônées par ces programmes étaient menées de manière anarchique. Les libéralisations ne concernent d'ailleurs, même aujourd'hui, que les secteurs où les pays faibles, comme le nôtre, n'ont pas d'avantages comparatifs. Ces libéralisations, comme on le sait, ne concernent pas par exemple le marché du travail ou celui des produits agricoles. Mon pays, le Niger, a beaucoup souffert de ces politiques.

Enfin, c'est le lieu de rappeler la promesse faite par les pays riches, depuis les années 70, de porter à 0,7 % de leur produit intérieur brut le niveau de l'aide publique au développement. Cette promesse malheureusement jusqu'ici n'a pas été tenue. Si l'on ajoute à cela les crises récentes des institutions bancaires et des dettes souveraines, ainsi que l'insuffisance des investissements directs étrangers en Afrique où existe pourtant une grande marge de croissance économique, on comprend, dès lors,

l'insuffisance de la croissance économique mondiale globale, notamment l'essoufflement de la croissance économique dans les pays riches. L'élasticité et la résilience économiques nécessaires pour faire face aux crises, n'augmenteront, j'en suis convaincu, qu'avec le développement des pays du Sud. L'équilibre du monde dépend du développement équilibré de toutes ses régions, en particulier, la création d'une classe moyenne puissante dans toutes les régions du monde renforcera la croissance économique, la stabilité et la paix dans le monde.

Le Moyen-Orient constitue, depuis plus de 60 ans, une des régions les plus « chaudes » de notre planète. Nous avons beaucoup espéré de la reprise, le 9 mai 2010, des pourparlers indirects entre les Israéliens et Palestiniens, avec la médiation des États-Unis. Le lancement de négociations bilatérales directes représentait un réel espoir d'aboutir à une paix globale basée sur une solution à deux États, avec un État Palestinien indépendant et viable, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité avec Israël et les pays voisins.

L'échec de ces discussions a certainement amené l'Autorité palestinienne à entreprendre des démarches en vue de la reconnaissance de l'État de Palestine sur la base des frontières de 1967, d'une part, et de son admission comme membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies, d'autre part. C'est l'occasion, pour notre Organisation, de prendre une décision hardie en vue de régler définitivement le problème israélo-palestinien, règlement sans lequel le Printemps arabe ne suffira pas à garantir la paix et la sécurité pour tous au Moyen-Orient. En effet, l'échec des démocraties dans le règlement de cette vieille crise renforcera inévitablement le terrorisme et effacera rapidement les acquis démocratique du Printemps arabe.

Mon pays, le Niger, un des 122 États Membres de l'ONU ayant déjà reconnu l'État de Palestine, apporte son soutien à la demande de statut d'État Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies, introduite ce matin même à l'occasion de la présente soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

Le dixième anniversaire des attaques terroristes contre les États-Unis, commémoré le 11 septembre dernier, et le récent attentat-suicide contre le siège de l'ONU à Abuja, au Nigéria, prouvent qu'aucune région du monde n'est épargnée par le terrorisme. Nous condamnons avec la plus grande fermeté tous les actes de terrorisme, quels qu'en soient les motifs, où qu'ils

soient commis et quels qu'en soient les auteurs, en tant qu'ils constituent l'une des plus graves menaces contre la paix et la sécurité.

Le terrorisme, chacun le sait bien, s'en prend aux valeurs qui constituent l'essence même de la Charte des Nations Unies : respect des droits humains, primauté du droit, règles de la guerre qui protègent les civils, tolérance entre les peuples et les nations, et règlement pacifique des conflits.

Au Niger, nous faisons face à cette menace à nos frontières nord avec l'Algérie, ouest avec le Mali et sud avec le Nigéria. Je voudrais également rendre un hommage mérité aux forces de défense et de sécurité nigériennes dont certains éléments ont payé de leur vie leur engagement à protéger notre pays contre le terrorisme.

À cette menace vient s'ajouter, comme on le sait, celle des organisations criminelles de trafic d'armes et de drogue et de traite des êtres humains. Toutes ces menaces sont aujourd'hui amplifiées par la crise libyenne. En effet, des dépôts d'armes ont été pillés en Libye. Ces armes sont aujourd'hui disséminées dans toute la zone sahélo-saharienne, avec le risque d'échouer entre des mains terroristes. Tenant compte du caractère régional des menaces, le Niger est déterminé à mutualiser ses efforts avec ceux des autres pays, notamment les pays de la sous-région, afin de faire face à la situation.

Les risques de déstabilisation de toute la sous-région, dont certains des pays connaissent des rébellions récurrentes, ne devant pas être sous-estimés, nous souhaitons une sortie rapide de la crise, qui a sur le Niger des conséquences non seulement sécuritaires, mais aussi économiques et sociales, avec respectivement l'arrêt de la construction d'infrastructures routières sur le financement libyen au Niger, le rapatriement de Libye de plus de 210 000 migrants nigériens, ainsi que l'arrivée de réfugiés libyens de plus en plus nombreux, fuyant la guerre. Pays démocratique et d'état de droit, le Niger traitera ces réfugiés conformément à ses lois et aux lois internationales. Jusqu'ici, notre pays, avec des moyens très limités, supporte seul ce terrible fardeau. Notre pays doit donc être soutenu et aidé par la communauté internationale au double plan sécuritaire et économique, projeté qu'il est en première ligne dans la lutte contre le terrorisme.

Le Niger souhaite aussi un retour rapide à la paix et à la stabilité dans ce pays frère ainsi que la

réconciliation entre Libyens. La situation nous préoccupe d'ailleurs d'autant plus que les institutions démocratiques que nos pays s'efforcent de mettre en place sont encore fragiles. La situation nous préoccupe d'autant plus que la pauvreté qui y règne constitue un terreau fertile sur lequel le terrorisme peut prospérer.

Aussi mon pays, le Niger, estime-t-il qu'au delà des solutions sécuritaires immédiates, la consolidation des institutions démocratiques et le développement économique et social constituent les seuls moyens d'endiguer le terrorisme et d'assurer la paix. Les valeurs démocratiques sont universelles. La preuve est désormais faite qu'il n'y a pas de déterminisme climatique qui vouerait les pays chauds au despotisme et les pays tempérés à la démocratie. Pour l'avoir compris, le monde vient de réaliser un pas de géant qui convainc même ceux qui pourraient penser que la lutte menée actuellement pour la démocratie ne serait qu'une nouvelle version de la « mission civilisatrice » qui a servi de justification à la colonisation mise en place, au siècle dernier, grâce à l'alliance du sabre et du goupillon.

Je voudrais dire, en tant que musulman, que le terrorisme n'a rien à voir avec l'islam. L'islam a toujours mis l'accent sur la fraternité et la justice. Il a toujours affirmé, avec force, l'unité ontologique de tous les êtres humains, ainsi que leur égalité quelle que soit leur naissance. Ainsi proclame-t-il que les hommes sont égaux entre eux comme les dents du peigne du tisserand. L'islam est aussi une religion de tolérance.

« Je n'adore point ce que vous adorez. Pas plus que vous n'adorez ce que j'adore. Je n'ai jamais adoré ce que vous adorez. Et vous n'avez jamais adoré ce que j'adore. Vous avez votre religion, et moi j'ai la mienne. » (*Le Coran, sourate 109, versets 2 à 6*)

Telles sont les paroles divines, pleines de tolérance, tirées d'une sourate du Coran. Par conséquent, le terrorisme n'a rien à voir avec l'islam vrai, qui se définit comme la religion du juste milieu, et la lutte contre le terrorisme ne doit pas être perçue comme un affrontement confessionnel, comme un choc entre deux civilisations, comme une lutte entre la civilisation judéo-chrétienne et la civilisation musulmane, comme un combat à mort entre l'Occident chrétien et l'Orient musulman. Le monde ne doit pas retourner aux guerres de religions moyenâgeuses. Au contraire, il doit avoir l'intelligence de faire une synthèse des valeurs des deux civilisations qui sont, au

fond, toutes les deux issues du même foyer, le Moyen-Orient.

Les changements climatiques constituent un autre défi auquel le monde est confronté. Les gaz à effet de serre en sont l'une des causes. Les pays pauvres les moins avancés, dont le Niger fait malheureusement partie, n'émettent que 1 % de ces gaz. Au Niger, nous subissons les conséquences des changements climatiques de manière récurrente. En effet, notre peuple tire principalement ses moyens de subsistance de l'agriculture et de l'élevage. Ces deux secteurs, dont vivent les couches les plus pauvres, notamment les femmes et les enfants, sont très vulnérables aux changements climatiques. Les sécheresses et les inondations qu'a connues le Niger au cours des 10 dernières années témoignent, si besoin en était, de la tendance à l'augmentation de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes.

Face à cette situation, nous avons décidé, au Niger, de mettre en œuvre l'initiative des « 3 N », à savoir « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Convaincus qu'il n'y a pas de fatalité que la sécheresse se transforme chaque fois en famine, nous avons décidé d'augmenter les rendements des cultures pluviales, de promouvoir l'irrigation, de moderniser l'élevage et de mettre en œuvre une politique hardie de protection de l'environnement. Sachant d'ores et déjà que la présente campagne agricole va être très fortement déficitaire, nous avons décidé de mettre en œuvre un programme d'irrigation d'urgence, de reconstituer nos stocks de sécurité alimentaire et d'alerter la communauté internationale. Je voudrais, du haut de cette tribune, renouveler, à la communauté internationale notre appel en vue d'aider le Niger qui, en plus des menaces amplifiées par la crise libyenne, menaces terroristes, menaces des organisations criminelles de tout genre, doit malheureusement faire face cette année à une insécurité alimentaire sévère.

Le drame des sécheresses récurrentes que vit le Niger justifie à lui seul notre décision de restructurer notre économie. Notre pays dispose d'importantes ressources du sous-sol : uranium, or, charbon, ciment, déjà en exploitation et pétrole dont le premier baril sera produit, si Dieu le veut, avant la fin de l'année 2011. Alors qu'elle est cause de malédiction ailleurs, l'exploitation de ces ressources se fera au seul profit du peuple nigérien. Notre adhésion à l'Initiative pour la transparence des industries extractives confirme notre volonté d'en investir les recettes au seul profit du peuple nigérien, notamment dans l'agriculture et

l'élevage, dans les infrastructures énergétiques et de transport, dans l'éducation, la santé et l'accès à l'eau. La relance de l'économie qui en résultera nous permettra de créer plusieurs dizaines de milliers d'emplois notamment en faveur des jeunes. Le Niger encourage l'investissement privé notamment les investissements directs étrangers. En plus de la sécurité juridique que nous leur offrons, à travers la promotion de l'état de droit, nous venons d'adopter une loi encadrant le partenariat public-privé dans une perspective de mobilisation rapide des financements.

Nous avons le devoir de créer un monde plus juste et plus humain. Pour réaliser ce noble objectif, il va falloir asseoir notamment une nouvelle gouvernance mondiale. Celle-ci nécessitera une réforme en profondeur des institutions internationales, de l'Organisation des Nations Unies à l'Organisation mondiale du commerce en passant par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. La démocratisation de ces institutions constitue un impératif incontournable, une condition *sine qua non* de la paix et de la stabilité dans le monde. En effet, pour que des décisions soient acceptées et mises en œuvre par tous, il faut qu'elles aient été prises de manière concertée, de manière participative.

Je voudrais m'appesantir sur notre grande Organisation. L'Organisation des Nations Unies constitue à la fois un espace de dialogue politique permanent entre les États que nous représentons, et un lieu d'expression de la solidarité nécessaire entre nos peuples. J'ajoute que c'est aussi le cadre de cristallisation de toutes nos espérances. C'est pour toutes ces raisons que la réforme de notre Organisation commune doit être accélérée. L'Afrique a, sur cette réforme, une position commune à laquelle mon pays adhère. Nous sommes convaincus, au regard de son mandat universel pour traiter des questions majeures comme la paix, la sécurité, le développement et les droits de l'homme, que l'Organisation des Nations Unies doit être juste, représentative et démocratique. Nous sommes convaincus de la nécessité d'une revitalisation continue de l'Assemblée générale, ce cadre commun auquel nous restons tous attachés. Nous ne doutons pas que le Président fera progresser ce processus de démocratisation de l'ONU. Il en est de même de la réforme du Conseil de sécurité qui se fait attendre et que l'Afrique, à travers ses représentants, notamment son Comité des 10, a toujours appelé de ses vœux.

Je voudrais, avant de terminer mon propos, revenir sur le thème de la médiation pour affirmer qu'aussi bien nos pays que l'Organisation des Nations Unies gagneraient en efficacité dans la gestion des questions de paix, de sécurité et de développement si elles étaient résolues par la médiation. Dès lors, l'importance du rôle de la médiation dans le règlement des différends ne saurait être éludée. Il s'agit en fait d'un instrument privilégié de règlement pacifique des conflits que la Charte elle-même, à travers son Article 33, recommande aux États.

Au Niger, nous avons bénéficié de la médiation de l'ONU, de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, lors de la récente crise politique et institutionnelle qu'a connue notre pays. Il peut arriver que la médiation s'avère fastidieuse mais, au bout du compte, elle s'avère toujours bénéfique. Nous souscrivons à cet égard à toute démarche tendant à la recherche de la paix par la médiation, cela aussi bien pour les conflits ouverts que pour les conflits potentiels. Nous estimons également que la prise en compte de cette question dans les activités du Département des affaires politiques de l'Organisation des Nations Unies constitue une avancée positive à encourager.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Niger de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Haïti.

M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Martelly : Mes premiers propos s'adressent au Président pour le féliciter de son élection à la présidence de cette soixante-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale. Je profite de cette occasion pour exalter la qualité du leadership du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et louer son dynamisme et la sagesse profonde qu'il a installée à la direction des affaires du monde.

Du haut de cette tribune, j'adresse un salut fraternel à la République sœur du Soudan du Sud, qui vient de proclamer son indépendance le 9 juillet dernier. Nous partageons sa fierté et l'accueillons, avec la plus grande déférence, comme cent-quatre-vingt-troisième État Membre de la grande famille des Nations Unies. Je lui transmets les chaleureuses félicitations et les vœux de paix, de bonheur et de prospérité de la République d'Haïti. Je me prosterne devant la mémoire de tous les combattants de cette cause, fauchés par le destin, à la veille de voir ce nouveau soleil luire sur cette partie du continent africain.

En prenant la parole devant l'Assemblée aujourd'hui, au nom d'Haïti, je veux joindre ma voix à celle de tous les autres États Membres, qui, comme nous, connaissent la gestion du lourd fardeau des situations postcatastrophe ou postconflit, pour dire que les plus faibles et les plus vulnérables gardent l'espoir. Ils gardent l'espoir de renaître, parce qu'ils ont pris conscience que les situations d'avant-crise ne sont désormais plus possibles. Ils savent que le changement, changement dans leur mentalité, dans leur gestion politique, économique et sociale, doit être leur seul credo. Ils ne peuvent pas en faire l'économie. Et dans le cas d'Haïti, c'est parce que, justement, tout un peuple en a eu l'intime conviction que j'ai été élu avec un mandat bien précis : celui de matérialiser ce changement.

Je reste convaincu que ces sursauts de conscience, dont la genèse est la souffrance, sont ceux qui, en général, prévalent à un nouvel ordre mondial. Tel fut le cas au début du XIX^e siècle quand Saint Domingue brisa ses chaînes, faisant naître Haïti. Tel fut le cas en 1945, quand les nations de bonne volonté, dont Haïti, s'unirent pour forger cette instance qui nous réunit cette semaine autour d'idéaux nobles. Tel semble le cas actuellement au vu d'une dynamique politique touchant l'Afrique du Nord.

Je peux dire que quand, hélas, dans un pays du Sud, dont l'indice de développement humain est déjà préoccupant, survient une catastrophe majeure, alors se

reposent très brutalement toutes les questions de responsabilité : qu'elle soit locale en termes de gouvernance, ou qu'on la veuille quelque part imputable à l'ordre mondial. Le monde d'aujourd'hui et l'Organisation des Nations Unies particulièrement seront de plus en plus sollicités, car ces situations post-catastrophes regroupent aussi bien celles consécutives aux désastres naturels, que celles d'ordre conjoncturel ou tout simplement induites par la folie des hommes.

Quand, de surcroît, dans certains cas, tous ces facteurs se conjuguent, les réponses se doivent d'être encore plus mûrement réfléchies, plus responsables, plus concertées, plus audacieuses et plus déterminées.

Je crois fermement qu'il appartient d'abord aux pays concernés de rechercher et de trouver des pistes de solutions, car toutes celles imposées, généreuses ou non, ne produiront à moyen terme que des effets adverses. Il appartient aux peuples du Sud de décider de leurs richesses, de leurs matières premières et de leur destin. Dans le cas d'Haïti, je dois dire que la communauté internationale, par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies, en accompagnant six mois après le séisme, des élections présidentielles à risques, en a compris l'urgence. Qu'elle en soit remerciée.

Mais tout aussi fermement, je pense qu'il serait irresponsable pour un pays victime de catastrophes de se priver de l'aide, de l'expertise, de la coopération des nations sœurs, qu'elles soient du Sud émergent ou du Nord supposé nanti.

Et c'est ce juste équilibre, disais-je, entre une gouvernance adulte et une assistance internationale bien pensée, qu'il convient de rechercher, de codifier, sans fard et en toute vérité. Qu'il me soit permis ici, de citer, à titre d'exemple, les nombreuses missions de paix et de stabilisation des Nations Unies en de multiples points de la planète, dont Haïti.

Une constante se dégage. Accueillies avec soulagement aux premiers jours, ces missions à moyen terme s'essouffent. Pourquoi? Parce qu'entre autres, les attentes des pays hôtes, d'une part, sont surdimensionnées, et parce que, d'autre part, ces missions ne peuvent évoluer, figées qu'elles sont dans des termes de référence peu souples. Et c'est dommage, car rien n'est plus irresponsable et dangereux que de laisser partir ces missions, sans alternative nationale efficace.

Dans le cas d'Haïti, à quoi aurait servi cette mission, si aujourd'hui, sans coup férir, sans préavis, elle se retirait. Certes, je suis conscient que des bavures inacceptables ont entaché le prestige de la Mission, mais les arbres ne devraient pas cacher la forêt. Et je crois justement que la stabilisation politique passe par plusieurs étapes. Elle ne saurait se réduire à une simple force d'interposition ou en un rôle d'observateur plus ou moins neutre. C'eût été une vision bien réductrice du rôle premier de l'Organisation des Nations Unies. Stabiliser, c'est justement bien plus que cela. Et, c'est la politique de gouvernement que je préconise, ce sont mes quatre axes majeurs à savoir : l'éducation, l'emploi, l'environnement, l'état de droit.

Comment consolider la paix sans l'éducation de base universelle et gratuite, dans un pays où l'analphabétisme prime? Comment promouvoir le développement durable, sans une éducation de qualité, qui magnifie les vertus citoyennes, assure l'égalité entre les sexes, valorise l'identité culturelle, qui ouvre sur le monde et mène à la tolérance?

S'agissant de l'emploi, je veux le dire : on aura beau parler de dignité humaine, de droits de l'homme, de stabilisation et de paix : ventre affamé n'a point d'oreille. C'est donc par la création d'emplois décents, justement rémunérés, qui respectent les droits des catégories vulnérables que commence la justice. C'est par une juste rétribution du prix des matières premières que cessent l'étranglement des pays du Sud et les spéculations déstabilisantes pour la démocratie.

Sur ces thèmes majeurs il faut que les nations s'unissent et s'unissent bien plus encore. Qu'elles s'engagent franchement dans la lutte contre la déforestation, contre le réchauffement climatique, que soit prise en compte sérieusement la problématique de l'eau. Il n'y aura pas de paix dans le monde tant que le cadre de vie des pays comme le mien sera aussi dégradé, rendant les catastrophes encore plus dramatiques, les inondations encore plus sévères, les sécheresses encore plus meurtrières, l'exode rural encore plus massif.

Stabiliser aujourd'hui, c'est aussi et surtout la construction d'un état de droit, mais l'état de droit suppose entre autres une justice forte, indépendante et responsable. Elle s'entend également comme une construction inlassable, difficile mais inévitable, d'institutions fortes qui priment sur les privilèges et groupes d'intérêts.

Le monde ne sera que plus beau quand se tairont les « je condamne » d'un côté et les « j'accuse » de l'autre. Haïti peut en témoigner. Mais Haïti peut aussi dire, que dans l'aide post-catastrophe, les décaissements de fonds qui échappent aux procédures immuables, complexes et lourdes, restent les plus adaptés. Il faudrait que ces procédures, quand bien même accompagnées, permettent aux pays concernés de s'approprier l'initiative stratégique sur leur destin. Justement, parlant de fonds mis à la disposition des populations victimes, il serait souhaitable que les promesses ne restent pas lettre morte, que les projets de reconstruction voient finalement le jour.

In fine, je le dis, il serait fort triste que la main gauche reprenne ce que la main droite a donné. Et cette tentation existe, elle est le fruit d'une conjoncture économique mondiale difficile. Mais là encore, seule la vérité devrait prévaloir, car quand la reconstruction attend, l'attente peut devenir impatiente et dommageable. Dans le cas d'Haïti, tout comme dans toutes les situations d'après-conflit, il s'agira pour les nations unies, pour les nations amies, de nous aider à reconstruire, à reconstruire plus qu'un espace physique, mais des hommes et des femmes. Des hommes et des femmes auxquels il faut rendre l'espoir. Car par-delà les concepts et les abstractions, il ne s'agit de rien d'autre que d'une histoire humaine. Et remettre l'homme au cœur des grands débats, c'est de ce nouvel ordre qu'il s'agit aujourd'hui, cette mouvance qui est la nôtre, celle que partage aussi le milliard d'êtres humains en proie aux catastrophes, aux déplacements, aux conflits et aux pandémies.

À ces populations victimes, le peuple haïtien, solidaire, adresse de cette tribune de l'Organisation des Nations Unies un message très clair. Tant qu'il y aura des hommes et des femmes, des hommes et des femmes de bonne volonté, l'espoir existera. Tant qu'il y aura des nations, unies et solidaires, l'espoir existera. Car nous en Haïti, nous avons tout connu, toutes les catastrophes, toutes celles que l'homme peut imposer à l'homme, toutes celles de la nature que nous, nous les hommes, nous aggravons par notre destruction systématique et irresponsable. Nous avons connu les pandémies, la faim, l'exclusion, mais Haïti est désormais debout, prête à se reconstruire, prête pour un nouveau départ. Haïti kampe tèt kale. Il n'y a pas de fatalité! Et c'est cette Haïti nouvelle qui s'ouvre au monde, aux investissements, à la coopération, à la reconstruction, au dialogue et à la paix. C'est cette

Haïti nouvelle qui dit merci à tous ceux qui sont rassemblés ici.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Haïti de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Zinsou (Bénin), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Burundi.

M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nkurunziza : Je voudrais d'abord me joindre à ceux qui m'ont précédé pour présenter au Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale et aux autres membres du Bureau, mes plus vives félicitations pour leur brillante élection. Nous voudrions également remercier le Président de la soixante-cinquième session pour le travail accompli à la tête de notre Organisation commune.

Nous saisissons particulièrement cette occasion pour féliciter S. E. M. Ban Ki-moon, de sa nomination à un second mandat au poste de Secrétaire général de l'ONU. Cela est la preuve éclatante de ses succès dans la contribution à la promotion de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que celle des droits de l'homme et du développement durable.

Le processus de consolidation de la paix au Burundi, accompagné par l'ONU, a culminé avec l'organisation réussie des élections de 2010 par une Commission électorale nationale indépendante consensuelle et grâce à un Code électoral promulgué après des consultations avec toutes les parties

prenantes. Cet esprit de dialogue dans le processus de consolidation de la paix a aussi permis au Parlement de mettre en place l'institution de l'Ombudsman et la Commission nationale indépendante des droits de l'homme. C'est la même démarche qui a permis l'élaboration du deuxième Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, de la Loi sur les partis politiques, du nouveau Code foncier, de la Vision Burundi 2025 et de la Stratégie nationale en matière de gouvernance démocratique et de lutte contre la corruption.

L'espace démocratique existe donc bel et bien au Burundi. En sus des illustrations précédentes, la tenue des états généraux de la communication, puis de ceux de la société civile et le processus de mise en place des mécanismes de justice transitionnelle en sont des preuves supplémentaires. C'est donc un dialogue ouvert à tous qui a été instauré au Burundi. Notons donc ensemble et avec satisfaction qu'une page a été tournée dans l'histoire du Burundi.

Par exemple, pour la toute première fois des institutions démocratiquement élues terminent en paix et en action le mandat que leur a confié le peuple et sont remplacées par d'autres, également par la voie des élections. Nous donnons un coup de chapeau au peuple burundais pour avoir su rompre et jugé bon d'en découdre avec la tragique habitude qui avait endeuillé l'histoire du Burundi, celle de ne pas respecter le verdict des urnes, depuis l'indépendance de notre pays. Aujourd'hui, les institutions en place sont légitimes et légales. Elles ont le devoir constitutionnel de protéger la population, de garantir la stabilité du pays et de promouvoir le développement.

Mais que personne ne se leurre, on peut encore observer des actes d'insécurité du fait de la réinsertion socioéconomique peu réussie des ex-combattants, de la survivance des comportements de guerre et de régimes de transition, d'une paupérisation momentanée de la population due à la baisse de la production agropastorale subséquente des aléas climatiques et de la montée des prix conséquente à cette situation et surtout des cours mondiaux du pétrole.

Nous ne pouvons pas oublier que le Burundi est un pays post-conflit. Mais nous nous réjouissons de la remise volontaire par la population de plus de 80 000 armes et explosifs. En outre, la mise en place d'une commission de désarmement et le travail de fouille et de perquisition fait par la Police nationale constituent un appui aux activités de désarmement des malfaiteurs.

Dans le domaine du développement, le Burundi poursuit les efforts visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. En plus de l'accroissement des effectifs des élèves et des enseignants, suite à la mesure de gratuité de l'enseignement primaire, nous avons entrepris plusieurs réformes pour préparer notre jeunesse à exercer un emploi indépendant. Le Gouvernement a entrepris le regroupement des populations en villages pour accélérer la fourniture des services de base tels que l'eau potable, l'énergie, les soins de santé, les écoles, les logements décents, facilitant ainsi la réconciliation, la sécurité et la création d'emplois, tout cela s'ajoutant à la gratuité des soins de santé pour les enfants ne dépassant pas l'âge de 5 ans et pour les mères enceintes et qui accouchent dans les structures publiques de santé.

Et pour tout réussir, les travaux communautaires nous ont permis de construire plus de 2 024 écoles, plus de 80 centres de santé et plus de 2 000 bornes fontaines pour l'adduction d'eau potable, et cela en l'espace de trois ans et sans aucune aide extérieure.

Beaucoup d'efforts de développement sont entrepris dans plusieurs secteurs clefs de la vie nationale pour assurer un léger mieux à la population, en profitant aussi de l'intégration du Burundi dans la Communauté d'Afrique de l'Est.

Nous déplorons hélas l'existence d'incidents d'insécurité dus essentiellement au banditisme armé, aux conflits fonciers et à l'existence de forces négatives dans certaines contrées de la région des Grands Lacs. Nous sommes malheureusement consternés par la tragédie macabre de Gatumba survenue le 18 septembre 2011. Cette nuit sombre a été marquée par une attaque sanguinaire, dans un cabaret, qui aura causé environ une quarantaine de morts, enfants, jeunes, vieux, toutes ethnies confondues, tous genres, et de toutes obédiences politiques.

Le Gouvernement s'est joint à la population éprouvée en assurant à ses frais des funérailles dignes et en y participant physiquement. Le Gouvernement a aussi décidé de faire soigner tous les blessés de cette tragédie, et un deuil de trois jours a été décrété et observé.

Nous condamnons avec la dernière énergie cet acte ignoble et avons déjà ordonné une enquête qui devra être conclue en un mois. Et avec la collaboration franche de la population qui, après avoir fait preuve d'une grande retenue, dénonce actuellement les

présupposés auteurs et complices de ce carnage, nous nous réjouissons déjà des avancées des enquêtes en cours.

Cela est un autre signe que le peuple burundais est gagné à la cause de la paix, ce qui devrait donc en rassurer plus d'un sur la viabilité et la stabilité du Burundi. Cet acte, même s'il interpelle la vigilance de tout un chacun, ne devrait pas être pris comme l'image actuelle de notre pays. Il est à considérer comme un acte terroriste, souvent isolé dans le contexte global de paix d'un pays. De tels actes de terrorisme, de massacres et de crimes contre l'humanité s'observent malheureusement dans un bon nombre de pays, et cela devrait tous nous pousser à les combattre et à les juger sans ambages.

Nous demandons à la communauté internationale de condamner sans réserve cet acte ignoble et de nous aider à poursuivre ses auteurs, ses commanditaires et les personnes qui s'en sont rendues complices. Nous exhortons aussi la communauté internationale à appuyer l'opérationnalisation de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, heureusement récemment mise en place au Burundi.

Nous saisissons cette occasion pour signaler aussi que des commissions d'enquête sont à pied d'œuvre pour faire la lumière sur les assassinats ponctuels dans le pays. Nous espérons que bientôt la vérité sera révélée au grand jour et que les responsabilités seront établies pour qu'un jugement régulier soit rendu.

Cette situation intérieure satisfaisante ne saurait laisser le Burundi sourd et aveugle aux préoccupations régionales et internationales. Ainsi, la situation en Somalie, dans laquelle le Burundi est fortement impliqué de par sa participation à la Mission de l'Union africaine en Somalie, nécessite davantage de partenaires pour être stabilisée et être prête aux élections, ce qui entre dans le cadre de la politique internationale de lutte contre le terrorisme, et pour assurer la sécurité alimentaire.

Pour gagner le combat contre le terrorisme, la gouvernance mondiale doit être à la hauteur de ce défi. La réforme du Conseil de sécurité et l'interaction permanente entre ce dernier et l'Assemblée générale sur toutes les questions d'intérêt mondial deviennent dans ce cadre des urgences.

Avant de conclure, nous adressons nos félicitations au Soudan du Sud pour son entrée dans le concert des nations et encourageons la volonté

manifestée par le Soudan et le Soudan du Sud de rechercher des voies de règlement pacifique des questions post-référendaires.

Nous voudrions terminer notre propos en conviant l'Assemblée à accélérer la recherche de l'équilibre entre le développement et la survie de notre planète.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Burundi de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pierre Nkurunziza, Président la République du Burundi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie.

M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mori (parle en anglais) : Je tiens tout d'abord à féliciter chaleureusement M. Al-Nasser de son élection au poste de Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Sa direction énergique nous permettra de maintenir l'exigence d'excellence imprimée par son prédécesseur. Je tiens également à remercier très sincèrement le Secrétaire général de ses nombreuses contributions et de ses nombreux accomplissements, et notamment de la visite qu'il a effectuée récemment dans les pays insulaires du Pacifique Sud. Je l'en félicite et lui souhaite plein succès pendant son second mandat.

En juillet dernier, le Conseil de sécurité a fait un pas de géant en adoptant une déclaration présidentielle (S/PRST/2011/15) dans le cadre de son débat sur les changements climatiques et leurs répercussions sur la sécurité. Nous jugeons que cette décision courageuse est encourageante.

En tant que membre de la communauté des petits États insulaires en développement, nous sommes reconnaissants au Conseil de sécurité de cette initiative sans précédent qu'il a prise alors que notre existence demeure menacée et que nous risquons de perdre notre intégrité territoriale et notre souveraineté du fait des effets néfastes des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer. Les préoccupations exprimées par le Conseil vis-à-vis des changements climatiques, notamment le fait que l'élévation du niveau de la mer représente une menace à la sécurité, constituent un important pas en avant.

Cependant nous ne pouvons nous empêcher de constater que certains pays persistent dans leur inaction et leur réticence à lutter contre les répercussions des changements climatiques sur la sécurité, et ce, en dépit de nombreuses preuves scientifiques. Nous pensons que ceux qui ont refusé le débat au Conseil et ceux qui ont douté des effets des changements climatiques sur la sécurité refusent tout simplement d'admettre l'évidence.

Nous demandons respectueusement aux membres qui refusent le débat et à ceux qui ont encore des doutes d'assumer leurs responsabilités en vertu de la Charte des Nations Unies. Nous prenons acte aussi des positions de ceux qui aspirent à devenir membres du Conseil, et nous remercions les pays qui ont défendu notre cause. Je prie instamment le Conseil de sécurité, et dans ce cas l'ensemble du système des Nations Unies, d'utiliser des moyens innovants pour répondre aux préoccupations des Membres les plus vulnérables de cette Organisation.

Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général Ban Ki-moon de la visite historique qu'il a effectuée dans notre région à l'occasion du quatorzième anniversaire du Forum des îles du Pacifique. C'est aussi la première fois en 66 ans d'existence de cet organe qu'un Secrétaire général se rendait dans un petit État insulaire en développement du Pacifique, en l'occurrence Kiribati et les Îles Salomon. Nous sommes convaincus que la visite du Secrétaire général instillera un plus grand sens de l'urgence à la question du changement climatique.

Le changement climatique n'est plus une question hypothétique mais un vrai drame, puisque nous, dans la région du Pacifique, subissons déjà ses effets néfastes. Ces effets continueront d'empirer jusqu'à ce que des pays comme le mien disparaissent, à moins que des mesures immédiates et décisives soient prises par cet

organe pour atténuer les changements climatiques dès les premiers indices.

Il est indispensable que nous commencions immédiatement à réduire les émissions de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Il faut, en complément de l'action relative au dioxyde de carbone, réduire les agents de forçage climatique à courte durée comme le noir de carbone, le méthane, l'ozone troposphérique et les hydrofluorocarbones pour empêcher une hausse supplémentaire d'au moins un degré Celsius de la température mondiale au cours des prochaines décennies. La réduction de ces agents à courte durée est l'un des moyens les plus sûrs de protéger certaines des régions les plus vulnérables de la planète comme les États fédérés de Micronésie.

Je demande donc à la communauté internationale de s'associer à cette approche stratégique visant à relever le défi du changement climatique. C'est maintenant qu'il faut agir.

Il y a plus de 60 ans, mon pays insulaire, les États fédérés de Micronésie, était au centre de l'actualité mondiale en tant que champ de bataille dans la guerre du Pacifique. Aujourd'hui, les épaves d'environ 60 navires, vestiges de cette guerre, constituent une menace pour les vies de nos habitants, pour l'environnement et pour notre écosystème marin. Près de 32 millions de litres de carburant contenus dans les soutes de ces épaves représentent une bombe écologique à retardement. D'éminents experts en corrosion sous-marine ont averti que les épaves finiront par s'effondrer, et lorsque cela adviendra, nous pensons que le carburant contenu dans ces épaves provoquera une vaste marée noire aux effets comparables à ceux de la catastrophe qui a frappé le Golfe du Mexique l'année dernière.

Le carburant contenu dans ces épaves a déjà commencé à fuir dans l'État de Chuuk où je réside. Une catastrophe pourrait avoir un effet dévastateur sur l'environnement, sur notre chaîne alimentaire et sur les récifs environnants qui servent de vivier à de nombreuses espèces de poissons. Elle pourrait aussi nuire à notre industrie du tourisme, qui dépend largement de la plongée sous-marine dans ces coraux et autour des épaves. Ainsi, pour éviter une grande catastrophe écologique, j'en appelle maintenant à l'aide immédiate de la communauté internationale.

Il y a 20 ans, mon pays devenait Membre de cette Organisation, juste à temps pour adhérer au mouvement connu sous le nom de « processus de Rio ».

Le principe de la durabilité, ressorti de ce processus, est devenu une obligation en matière de développement. À la veille de la Conférence Rio+20, la Micronésie et les autres petits États insulaires en développement demandent que l'« économie bleue » soit reconnue. En tant que pays insulaires aux millions de kilomètres carrés d'eaux bleues du Pacifique, il est tout à fait naturel que nous ayons des affinités avec l'océan et que nous nous en préoccupions.

Les ressources de notre océan ont une énorme valeur stratégique. C'est d'elle que dépendent notre existence et notre identité culturelle de marins du Pacifique. Le Pacifique bleu a ouvert de nouveaux horizons s'agissant des activités de développement économique durable. En tant que gardiens de ces ressources, nous saluons la participation de nos partenaires à l'exploitation de ces ressources, mais depuis trop longtemps nous ne recevons pas une part équitable et juste des richesses tirées de notre océan.

Le développement de nos ressources océaniques est gravement entravé par la poursuite de comportements égoïstes comme la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDRR). Si on n'y pas fin, ce type de comportement continuera de priver chaque année nos populations et nos jeunes industries de la pêche de millions de dollars de revenus. L'industrie halieutique subit aussi les effets néfastes de l'acidification des océans due aux changements climatiques.

La conservation et la gestion durable des ressources océaniques sont importantes, car en continuera de dépendre de l'océan dans les années à venir. C'est pourquoi nous avons entrepris diverses activités de conservation dans la région micronésienne. Parmi ces activités, je citerai en particulier l'appui que nous apportons à la création de sanctuaires pour requins. Les États fédérés de Micronésie se sont joints aux Palaos et à d'autres pays pour faire d'une vaste zone de notre région micronésienne un sanctuaire pour les requins.

Les mécanismes actuels de suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre de ce Programme d'action ne sont guère susceptibles d'imprimer la dynamique nécessaire pour que soient prises des mesures concrètes dans le cadre d'une approche axée sur les résultats. Il faut prendre des mesures nouvelles et supplémentaires pour remédier aux vulnérabilités spécifiques et particulières

des petites États insulaires en développement et contribuer à leur développement.

En coopération avec les petits États insulaires en développement du Pacifique, nous proposons que la Conférence Rio+20 envisage l'organisation d'une troisième Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement. Nous devons tirer profit de la dynamique créée par la Conférence Rio+20 pour convoquer une troisième Conférence mondiale aux fins de réorienter notre action et prendre des mesures nouvelles et supplémentaires qui soient axées sur les résultats pour appuyer le développement durable des petits États insulaires en développement.

Il est indispensable que les petits États insulaires en développement soient regroupés dans une catégorie spéciale si l'ONU veut améliorer le sort des populations défavorisées des petits États insulaires en développement. Après tout, c'est la réalité des faits qui l'exige. C'est pourquoi je réitère la demande faite l'année dernière par mon pays et d'autres petits États insulaires en développement en faveur de la création de cette catégorie spéciale.

Je me félicite de la tenue de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur les maladies non transmissibles, qui a eu lieu cette semaine.

Pour les petits États insulaires en développement du Pacifique que nous sommes, les proportions épidémiques qu'ont atteintes les maladies non transmissibles sont une préoccupation majeure. Si rien n'est fait pour les freiner, les maladies non transmissibles pourraient finir par porter atteinte à notre main-d'œuvre, à notre productivité, à nos investissements et à notre éducation, ce qui aurait des répercussions dévastatrices sur notre développement économique. S'agissant des maladies non transmissibles, je fais écho aux dirigeants du Pacifique qui, dans leurs allocutions, ont dit combien il importait que les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les organisations régionales et internationales et les partenaires de développement prennent des mesures immédiates et décisives afin d'œuvrer ensemble à la résolution de ce qui, désormais, constitue pour nous, dans la région Pacifique, une crise humaine, sociale et économique.

Au début de la présente session, nous avons vu une histoire d'un autre genre s'écrire dans cette salle. Pour la première fois, c'est une femme qui, à cette même tribune, a ouvert le débat général. À l'instar

d'autres dirigeants du monde, je félicite M^{me} Dilma Rousseff, Présidente du Brésil, pour ses nombreux accomplissements. L'Organisation doit relever le défi et encourager les femmes de tous les pays à prendre part, sur un pied d'égalité, à tous les processus de prise de décisions politiques. Après tout, les femmes sont des partenaires égales au sein des familles.

S'agissant de la question israélo-palestinienne, mon pays appelle la communauté internationale à continuer de faire résolument respecter les principes de coexistence pacifique tels qu'énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous continuons d'appuyer le droit d'Israël à vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, libéré de la peur du terrorisme. Nous prenons également acte du droit de la Palestine à disposer de son propre État, objectif qui ne pourra être atteint que par un règlement négocié entre les deux parties. Je conviens avec le Président Obama qu'il n'y a pas de raccourci pour mettre un terme à ce problème.

Nous ne sommes qu'au milieu de l'année, et, partout dans le monde, des gens ressentent les effets de catastrophes naturelles, ce qui fait de 2011 l'année la plus coûteuse jamais enregistrée. Non seulement ces catastrophes ont provoqué des dégâts matériels, elles ont également coûté des vies humaines. Je tiens à exprimer toutes les condoléances de mon peuple pour toutes les pertes en vies humaines et toutes les souffrances subies.

À l'occasion du vingtième anniversaire de l'admission de mon pays à l'ONU, nous nous engageons à faire de notre mieux pour appuyer les objectifs de l'Organisation, dans l'intérêt de notre peuple autant que de tous les peuples du monde.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Dhoinine : C'est un grand honneur et un privilège pour moi de m'adresser à cette Assemblée pour la première fois depuis mon investiture comme Président de l'Union des Comores le 26 mai dernier.

Je voudrais, tout d'abord, adresser mes chaleureuses félicitations à S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, pour son élection à la présidence de cette soixante-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale. Mes félicitations s'adressent également à S. E. M. Joseph Deiss et à toute son équipe pour le travail remarquable qu'ils ont accompli durant leur mandat. Je voudrais enfin rendre un hommage mérité au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour les efforts louables qu'il ne cesse de déployer pour que notre Organisation réponde au mieux aux objectifs qu'elle s'est fixés, dans un monde de plus en plus marqué par des crises de toutes sortes : politique, économique, sociale et environnementale.

Cette soixante-sixième session de l'Assemblée se tient à un moment où l'humanité entière traverse l'une de ses périodes les plus difficiles. En effet, la paix, ce bien commun le plus précieux au monde, n'a jamais été aussi menacée. Elle est menacée dans tous nos continents, dans nos régions, dans nos sous-régions et dans chacun de nos pays. Elle est menacée par les crises politiques, les maladies et les catastrophes naturelles. Elle est également menacée par le mal-vivre, le chômage, la précarité et le sous-développement.

Les foyers de tensions ouverts dans différentes régions du globe et les révolutions récentes en Afrique du Nord et au Moyen-Orient font et continuent à faire de nombreuses victimes. Nos pays subissent encore le poids des maladies émergentes, mais aussi et surtout des maladies non transmissibles. En effet, les cancers, les diabètes et les maladies cardiovasculaires, notamment, font beaucoup de victimes dans nos pays et menacent leur développement.

Le problème de l'éducation et le manque d'infrastructures de base, d'énergie et d'eau potable menacent eux aussi la paix et la sécurité dans beaucoup de pays en développement. Par ailleurs, aucun pays n'est aujourd'hui à l'abri des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques. Cette situation est encore plus tragique dans les petits États insulaires en développement comme le mien – sans parler des effets néfastes de la crise financière qui continue encore à affecter nos pays et qui constitue un sérieux handicap pour l'avenir de l'économie mondiale. Aussi voudrais-je lancer un appel pressant à la communauté internationale pour renforcer son rôle dans la recherche d'une solution rapide à toutes ces crises.

En effet, c'est en luttant, ensemble et efficacement, contre les maladies que nous parviendrons à préserver nos populations et à assurer une meilleure rentabilité de nos ressources humaines. Nous pouvons également, en unissant nos forces, enrayer le chômage, à travers l'éducation et la création d'emplois et réussir à relancer le développement socioéconomique de nos pays. De même, en éradiquant la corruption, de plus en plus répandue dans nos pays, nous parviendrons à relancer notre développement, facteur essentiel de paix et de stabilité. Par ailleurs, en consolidant la culture de la démocratie et l'état de droit, nos pays évolueront vers plus de paix et de stabilité, conditions essentielles pour le développement durable.

Le Président assume la présidence.

Nous devons développer davantage la solidarité au sein des pays membres du concert des nations. C'est la condition à remplir pour sortir le monde, qui est le notre, de l'état de vulnérabilité. Les efforts que déploient les pays en développement, dans une conjoncture toujours plus difficile, ne pourront porter leurs fruits sans une solidarité agissante. La mobilisation quasi collective qu'on observe aujourd'hui, en Europe et en Occident en général, pour juguler la crise financière est fortement louable, toutefois, elle doit s'étendre à d'autres domaines et à d'autres continents. Aussi, il convient, en effet, d'agir ensemble et d'agir vite, en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement qui suscitent tant d'espoir dans nos pays.

Dans ce monde en crise, l'Union des Comores a vécu, pour la deuxième fois cette année, une alternance pacifique exemplaire au sommet de l'État. Toutefois, son ancrage dans la démocratie et la bonne gouvernance ne sera pas réellement irréversible et

perenne si la pauvreté, la misère et la précarité perdurent. C'est ainsi que nous avons pris des mesures pour la lutte contre la corruption, pour une meilleure utilisation des ressources nationales mais aussi pour la préservation et la protection de la biodiversité. En effet, en tant que petit État insulaire en développement directement concerné, nous accordons une attention toute particulière à la question des changements climatiques et de l'environnement. Nous nous employons au quotidien à améliorer les conditions de vie de nos concitoyens, mais nous avons également besoin de l'appui de la communauté internationale.

Par ailleurs, et en dépit de sa situation difficile, mon pays ne saurait se dérober à ses responsabilités d'acteur au sein de la communauté internationale. Nous entendons apporter notre modeste contribution à la marche de l'humanité en quête d'un monde meilleur. C'est ainsi que nous prenons une part active dans la consolidation de la paix et de la sécurité en participant à la Brigade en attente des pays de l'Afrique de l'Est, conformément aux sollicitations de la communauté internationale. Nous avons conscience de la modestie de nos moyens, mais nous comptons jouer notre rôle au sein de la Mission des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour, car la promotion de la paix partout dans le monde, et plus particulièrement en Afrique, reste pour nous un impératif majeur.

Le terrorisme, la piraterie et les autres crimes organisés transfrontaliers, y compris les trafics de stupéfiants et d'armes légères sont aujourd'hui autant de menaces directes contre la sécurité humaine et la sécurité nationale de nombreux pays. Mon pays fait de son mieux pour combattre ces fléaux, mais la communauté internationale doit aussi apporter plus d'assistance dans la prévention, dans ses dimensions structurelles et opérationnelles. L'alerte rapide, l'échange de renseignements et d'expérience, l'assistance réciproque en matière de formation, d'organisation et de développement des capacités, permettront aux États et aux organisations régionales, notamment l'Union africaine, de renforcer leurs capacités.

Les questions non résolues, parfois depuis des décennies, restent également des sources de conflits, susceptibles de remettre en cause la paix et la sécurité. Il en est ainsi de la question de Madagascar. La crise politique que traverse le peuple frère de Madagascar mérite toute l'attention de la communauté internationale. Les efforts actuellement engagés par le gouvernement de transition, sous l'égide de la

Communauté de développement de l'Afrique australe, appellent le soutien multiforme de la communauté internationale pour que cette grande île retrouve, enfin, la paix et la sécurité, pour le bien-être de son peuple.

Il en est également ainsi de la question de la Palestine. Les Comores ont toujours soutenu la lutte du peuple frère palestinien. Elles soutiennent la demande des autorités palestiniennes adressée à la communauté internationale pour la reconnaissance d'un État palestinien dans ses frontières de juin 1967, avec comme capitale Jérusalem-Est. En effet, depuis plus de trois décennies l'occupation par Israël des terres palestiniennes reste une question non résolue. Mon pays, en ce qui le concerne, va dans le sens de cette reconnaissance et appelle tous les pays épris de paix, de liberté et de justice, à faire autant.

L'Union des Comores ne saurait avoir d'autre position sur cette question, quand elle est elle-même directement concernée par une autre question tout aussi sensible car relative non seulement à son unité nationale et à l'intégrité de son territoire, à son histoire et au droit international, mais aussi à la paix dans la région de l'océan Indien : je veux parler de la question de l'île comorienne de Mayotte.

Je tiens à souligner que l'inscription de cette question de l'île comorienne de Mayotte à l'ordre du jour des différentes sessions de l'Assemblée générale, les résolutions pertinentes de cette même Assemblée, celles de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique n'ont toujours pas réussi à apporter une solution à cette épineuse question qui nous oppose à la France depuis des décennies.

Comme l'Assemblée le sait, la départementalisation de l'île comorienne de Mayotte, décidée unilatéralement par la France, est pour nous, comme pour la communauté internationale, nulle et non avenue et ne pourrait, en aucun cas, être considérée comme un fait accompli. En outre, le visa imposé par les autorités françaises aux Comoriens des trois autres îles a, à ce jour, brisé de nombreuses familles en faisant du bras de mer qui sépare Mayotte de l'île sœur d'Anjouan un immense cimetière dans lequel reposent les restes de milliers de mes compatriotes qui voulaient tout simplement se rendre dans une partie de leur territoire.

Cependant, nous ne pouvons rester ni sur des condamnations sans suites, ni sur des positions figées qui ne contribuent nullement au règlement du

contentieux, alors que mon pays continue à enregistrer au quotidien de nombreuses pertes du fait de ce visa imposé par la France.

C'est ainsi que je tiens à réitérer, du haut de cette tribune, notre légitime détermination à continuer à revendiquer la réintégration de l'île comorienne de Mayotte dans son ensemble naturel. Toutefois, nous espérons pouvoir mener ce combat par la voie de la négociation nécessaire avec la France, un partenaire économique des Comores, mais aussi et surtout, en y associant nos frères et sœurs mahorais, car il ne peut y avoir de solution réaliste et durable à ce contentieux sans leur implication.

C'est la nouvelle approche que j'ai proposée dès mon investiture pour régler ce conflit territorial qui oppose mon pays à la France, depuis un peu plus de trois décennies. J'estime, en effet, que toute recherche d'une solution à cette épineuse question doit inclure nos frères et sœurs mahorais avec lesquels nous avons des liens communs, tissés par l'histoire, le sang, la langue, la religion et la culture. Nous pensons que la forte diaspora comorienne présente en France, y compris dans l'île de la Réunion, peut se retrouver avec ses frères et sœurs de Mayotte et des trois autres îles comoriennes, pour dialoguer, afin de renouer leurs liens naturels, réaliser des projets et vivre en harmonie leur destin commun.

C'est dans cette optique et dans le souci de voir cette question qui dure depuis trop longtemps trouver, enfin, une issue favorable et pacifique, que nous souhaitons favoriser les négociations, que nous estimons nécessaires, avec la France et avec nos frères et sœurs mahorais.

En parlant d'intégrité territoriale, je voudrais faire mention spécialement des pays qui occupent une place de choix dans le cœur des Comoriens. Ainsi, au Royaume du Maroc, pays frère, dont mon pays a toujours partagé les positions légitimes sur le Sahara occidental, je souhaite que le dialogue qui se tient sous l'égide de l'ONU puisse aboutir rapidement à un règlement pacifique de cette question. À la République populaire de Chine, ce grand pays ami des Comores, nous renouvelons ici notre soutien indéfectible dans son combat légitime pour une seule Chine évoluant dans la paix et la prospérité.

Je ne peux parler de justice et d'équité sans évoquer la nécessité des réformes au sein de notre Organisation, notamment du Conseil de sécurité. Nous estimons que seule une meilleure représentativité de

tous les continents au Conseil de sécurité, avec la nécessaire présence de l'Afrique au siège de membre permanent, pourra garantir une meilleure cohésion au sein de la communauté internationale et éliminer ainsi les frustrations et les antagonismes.

Pour achever mon intervention, je voudrais remercier tous les pays amis, mais aussi les organisations régionales et internationales qui ne cessent de nous apporter leur appui multiforme en vue de la relance du développement socioéconomique de notre pays. Je remercie plus particulièrement le Qatar qui a bien voulu accueillir la Conférence des bailleurs sur l'investissement et le développement aux Comores, dont les engagements ont commencé à se matérialiser, grâce aux efforts inlassables des hautes autorités qatariennes. Je remercie, enfin, l'Administration américaine des bonnes dispositions prises pour rendre agréable notre séjour dans ce grand et beau pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Anote Tong, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati.

M. Anote Tong, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Anote Tong, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tong (*parle en anglais*) : Je vous transmets les chaleureuses salutations du peuple kiribatien, au nom duquel je m'exprime devant l'Assemblée. Je tiens à m'associer aux orateurs

précédents pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session.

Les dirigeants du monde entier se réunissent ici tous les ans pour représenter leur peuple et débattre des questions qui préoccupent la communauté internationale. À la présente session, notre thème de discussion est le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques, ce qui nous rappelle à juste titre que la paix et la sécurité sont véritablement cruciales pour que l'humanité continue de mener une existence harmonieuse sur cette planète.

Notre communauté mondiale se heurte constamment à de nombreuses difficultés qui font obstacle à notre stabilité politique, sociale et économique. Les catastrophes naturelles et imputables à l'homme ont provoqué beaucoup de souffrances dans différentes régions du monde. Des pays et des peuples sont confrontés à toutes sortes de menaces à la sécurité dues à des conflits armés, au terrorisme, à la traite des êtres humains, à la récession économique, aux changements climatiques et à leurs effets. En conséquence, de nombreuses communautés souffrent quotidiennement d'une augmentation de la pauvreté, de la faim et des déplacements.

Mais comment tout cela peut-il se produire dans une communauté mondiale prétendument rationnelle, soumise au contrôle de cette organisation mondiale? Notre Organisation, sous sa forme actuelle, est-elle équipée pour faire face à ces nouveaux enjeux, ou bien est-il temps de revoir la structure et l'efficacité de notre système de gouvernance international?

L'absence de progrès dans les négociations sur les changements climatiques montre clairement la vaste divergence de vues sur la question. Je crois que tant que nous ne pourrons pas aborder la médiation avec confiance et une volonté résolue, nous serons pris dans un cercle vicieux en commençant par nos divergences, obsédés par l'idée de protéger ce que nous percevons comme étant nos intérêts nationaux vitaux.

Je tiens à remercier le Secrétaire général pour ses observations fondées sur son expérience personnelle lors de sa récente visite à Kiribati. Ses vues sont celles d'un observateur indépendant qui est venu, qui a vu et qui a cru. Ses observations confirment avec force ce que nous, les pays les plus vulnérables, affirmons depuis des années, et j'espère que cela fera comprendre qu'il faut agir d'urgence à tous ceux qui possèdent un sens de responsabilité morale. Les changements

climatiques demeureront une malédiction pour notre planète. La plupart des pays voient en eux un événement du futur, mais pour un petit nombre, ils atteignent déjà des niveaux catastrophiques.

D'aucuns diront que les changements climatiques ne relèvent pas de la définition classique d'une menace à la sécurité, mais c'est tout simplement parce que cela n'est pas encore le cas pour eux. À Kiribati, de nombreux jeunes vont se coucher chaque soir avec la crainte de ce qui pourrait arriver à leur maison pendant la nuit, surtout pendant les grandes marées. L'érosion accélérée et constante de notre littoral est en train de détruire les zones de peuplement, et à l'heure où je parle, certaines communautés doivent se déplacer sur l'île. Je suis heureux que le Secrétaire général ait été en mesure de comprendre et de ressentir par lui-même ce sentiment de menace que notre population et celles de pays tout aussi vulnérables ressentent quotidiennement.

Dans les instances internationales qui traitent des changements climatiques, un dialogue et des négociations sont toujours en cours dans le but de trouver des solutions amiables à cette menace. Mais il subsiste un désaccord constant sur la façon de relever ce défi mondial. La question est la suivante : combien de temps devons-nous continuer de nous opposer sur ce sujet? Quand allons-nous nous attaquer à ce problème? Notre population et nos enfants, dont la vie et l'avenir sont sérieusement menacés attendent de nous que nous prenions des décisions. On ne saurait trop insister sur la nécessité de mener une action urgente.

À Cancún, j'avais cru comprendre qu'il avait été convenu qu'un ensemble de mesures devait être adopté d'urgence pour faire face à la situation des pays les plus vulnérables, désormais gravement touchés par les effets négatifs des changements climatiques. L'année prochaine, une nouvelle réunion des dirigeants mondiaux se tiendra pour que nous évaluions les progrès accomplis depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio en 1992. J'espère très sincèrement que, compte tenu des données scientifiques actuelles et des expériences des pays les plus vulnérables, nous prendrons, en tant que communauté mondiale, des initiatives audacieuses et novatrices pour nous attaquer au problème des changements climatiques. Je prends note avec reconnaissance de l'adoption des résolutions 63/281 et 65/159 sur les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité, et sur la

sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures. Je remercie également ceux qui ont pris conscience de la nécessité de considérer les changements climatiques comme une question liée à la sécurité et qui ont appuyé cette démarche.

En décembre, une nouvelle Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques se tiendra à Durban. Je sais que les négociations relatives aux changements climatiques n'aboutiront pas avant plusieurs années, mais je crois également qu'il existe un terrain d'entente ne donnant lieu à aucun véritable débat. La nécessité urgente d'octroyer des fonds d'adaptation afin de répondre aux besoins les plus urgents des pays les plus vulnérables dans ce domaine est une question qui fait, je crois, l'objet d'un consensus. Mais à quoi sert le consensus s'il n'est suivi d'aucune action concrète? Kiribati fait partie des pays qui n'ont pas signé l'Accord de Copenhague parce que nous considérons qu'il avait de graves lacunes, mais, par la suite, nous nous sommes ralliés à cet Accord, car nous pensions que notre appui permettrait de garantir l'octroi des fonds d'adaptation extrêmement nécessaires qui avaient été promis. Aujourd'hui nous attendons toujours ces fonds.

Nous aspirons tous au développement durable. Nous sommes reconnaissants à ceux qui ont continué de nous fournir une assistance et de travailler en partenariat avec nous dans cette voie mais nos efforts pour réaliser une croissance durable seront toujours entravés par des facteurs externes. L'incertitude constante du contexte économique mondial et la hausse des prix des produits alimentaires et du carburant restent des obstacles majeurs à nos efforts de développement durable. En outre, les préoccupations de plus en plus vives que suscitent les effets des changements climatiques occuperont progressivement la majeure partie de notre programme d'action national.

Il n'est dès lors pas surprenant que nous continuions d'accuser un retard dans la réalisation de la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la mise en œuvre de notre programme de développement durable, au titre de notre plan de développement national. Pour chaque pas en avant que nous accomplissons, nous devons reculer de deux ou trois pas en raison des difficultés que nous rencontrons. Il est par conséquent impératif de mobiliser au plus vite les fonds nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques. Nous serons sinon contraints de réaffecter les ressources consacrées au développement aux mesures visant à répondre à nos

besoins les plus urgents en matière d'adaptation. C'est pourquoi, en prévision de la conférence de Durban, nous espérons que le Fonds de Copenhague pour le climat pourra fonctionner le plus rapidement possible pour permettre aux pays les plus vulnérables de répondre à leurs besoins dans ce domaine grâce à de nouvelles ressources.

Dans le même esprit, nous pensons que tous les pays et tous les peuples – y compris Taiwan – qui jouent un rôle dans les affaires internationales, y compris ceux qui contribuent aux changements climatiques, devraient aussi participer à la recherche d'une solution. Durant cette période difficile, et face aux problèmes que connaît l'ordre mondial existant, nous ne pouvons pas nous permettre d'isoler un pays, quel qu'il soit, à même de nous aider dans nos luttes.

Je pense qu'en tant que communauté mondiale, nous devons unir nos efforts pour faire face à toute menace à la sécurité et à la paix internationales liée à la sécurité à l'intérieur d'un État ou entre États. Nous devons appuyer notre action collective sur un consensus en vue de promouvoir et de garantir notre sécurité collective. Nous devons œuvrer ensemble en tant que communauté mondiale pour régler les nombreux conflits et différends qui représentent des risques sérieux pour notre bien-être, avant qu'ils anéantissent notre civilisation et la condamnent à l'oubli.

Pour terminer, j'adresse aux membres nos vœux traditionnels de santé, de paix et de prospérité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président, chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Anote Tong, Président, chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Andry Nirina Rajoelina,
Président de la Haute Autorité de la transition
de la République de Madagascar**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Haute Autorité de la transition de la République de Madagascar.

M. Andri Nirina Rajoelina, Président de la Haute Autorité de la transition de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Andri Nirina Rajoelina, Président de la Haute Autorité de la transition de la République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rajoelina : Après trois ans de crise politique et après trois ans d'absence, Madagascar est aujourd'hui fière de retrouver sa place, ici parmi vous, dans le concert des nations. Au nom de mes compatriotes, je suis particulièrement honoré de participer à ce débat général, axé sur « le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques ».

En effet, les crises qui se sont succédé à travers le monde, et tout récemment dans le Nord de l'Afrique, démontrent l'importance et l'actualité de ce thème. Madagascar en a traversé, et vient justement de connaître une étape décisive, grâce au concours de la médiation internationale, qui a permis aux Malgaches de trouver entre eux un consensus porteur d'espoir.

Aussi, je voudrais tout d'abord de rendre un vibrant hommage à feu S. E. Dag Hammarskjöld, ancien Secrétaire général de cette grande Organisation, pionnier de la diplomatie préventive et architecte du concept de maintien de la paix, dont nous venons de célébrer le cinquantième anniversaire de la disparition tragique. Durant son mandat, il n'a cessé d'œuvrer pour renforcer la légitimité de l'Organisation des Nations Unies dans la résolution pacifique des différends internationaux. Et maintenant encore, nous lui devons en grande partie la reconnaissance universelle des vertus de la médiation pour résoudre les tensions, voire les conflits.

Nous venons de commémorer les événements tragiques du 11 septembre 2001 qui ont ébranlé cette ville de New York et même le monde entier. Nous sommes aussi à 10 ans de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, une année durant laquelle le dialogue des cultures et la culture du dialogue ont été promus sur la scène internationale afin de combattre le choc des civilisations.

M. Allam-mi (Tchad), Vice-Président, assume la présidence.

Mais quand on parle de conflit, on se réfère à deux idéologies différentes qui ne défendent pas les mêmes intérêts. Cela peut concerner deux pays ou deux régions ou encore un gouvernement et son peuple. Dans ce dernier cas, lorsque l'un ne respecte plus l'autre, cela engendre un soulèvement populaire qui aboutit à un conflit conduisant à une crise, d'où l'importance du rôle de la médiation pour régler les différends par des moyens pacifiques.

C'est en ce sens que toute médiation devrait recueillir les informations à leur source et constater *de visu* les réalités prévalant sur le terrain du conflit avant de proposer une solution qui serait durable et acceptable par tous.

L'histoire a montré que des actes démesurés d'un dirigeant, en utilisant la force, engendrent des conséquences graves pour son pays, qui peuvent le mener au chaos et coûter la vie à des dizaines, des centaines, voire des milliers d'innocents. Et c'est tout un peuple qui en subit malheureusement les conséquences graves. Pourquoi? Car, souvent, l'apport de vraies solutions se fait trop attendre, ce qui fait plonger une grande partie de l'humanité dans la pauvreté. Car aux souffrances, à l'angoisse, au désespoir, nous devons avoir une réponse. Nous voulons changer et nous allons changer.

Afin de mieux illustrer mes propos, je voudrais parler du cas de mon pays : Madagascar. Tout le monde ici le sait autant que moi, la Grande Île a vécu depuis la fin de l'année 2008 une crise politique. Le peuple malgache s'est soulevé avec détermination pour rompre avec un passé caractérisé par une mauvaise gouvernance, le non-respect des principes démocratiques, des droits de l'homme et de l'état de droit engendrant une paupérisation généralisée, une misère sociale insoutenable au quotidien et une frustration grandissante ressentie par la majorité de mes compatriotes. C'est ainsi que le peuple malgache a revendiqué une vie meilleure et la mise en place d'un véritable changement tout en se confortant au respect des principes universels.

À un moment où la recherche d'une sortie de crise passait par les principes de gestion consensuelle et inclusive d'une transition, et au moment où ce consensus s'avérait difficile à obtenir, des efforts louables de médiation entre les protagonistes malgaches ont été déployés, aussi bien par les

organisations de la société civile malgache que par les partenaires bilatéraux et régionaux de la Grande Île ainsi que par la communauté internationale.

Je me permets de citer ici et de saluer fortement les efforts inlassables et patients de l'équipe de médiation de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), structure régionale mandatée par l'Union africaine, et également les initiatives sans relâche, effectuées par d'autres entités telles que l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Commission de l'océan Indien. L'implication de tous et de tous les acteurs concernés dans la médiation a été indispensable, afin de répondre à une logique d'efficacité et de pragmatisme, c'est-à-dire être à la hauteur de l'urgence ainsi que des impératifs vitaux de la population et de l'économie malgache qui aurait été fragilisée si la crise et les négociations perduraient encore.

Le peuple malgache a été patient et a fait preuve d'un courage sans pareil dans la résolution pacifique de la crise politique, et ce, d'une manière exemplaire, malgré toutes les restrictions économiques et sociales, ainsi que l'absence d'aide internationale dont il a souffert durant ces trois dernières années. La feuille de route de sortie de crise pour Madagascar, proposée par la médiation de la SADC, a été paraphée le 9 mars 2011 et signée par les groupements politiques constituant la grande majorité des parties prenantes malgaches le 17 septembre dernier. La grande famille politique malgache est désormais résolue à aller de l'avant et à s'engager à œuvrer de concert dans l'intérêt supérieur de la nation, pour le bien-être, la paix et la sérénité du peuple dans son ensemble.

Une étape extrêmement importante vient d'être franchie. Mais les efforts à entreprendre et ceux qui suivent restent nombreux. Il convient dès lors de les concentrer en premier lieu vers la mise en application des dispositions de la feuille de route, par pur respect des premières aspirations populaires, menant vers l'organisation d'élections libres, crédibles, justes et transparentes, ce qui à mon avis est la seule issue définitive à la crise et au retour à la normalité constitutionnelle.

Nous sommes parvenus à trouver finalement un accord consensuel, reflété par le sens du compromis dont nous sommes particulièrement fiers en raison de la culture profonde du « Fihavanana », ce concept de vie en société qui anime les Malgaches depuis la nuit

des temps et qu'on pourrait résumer aux principes de fraternité, de solidarité, de respect mutuel, de tolérance et de sagesse. Ainsi, nous exprimons notre détermination à aller de l'avant vers la reconstruction et le développement de notre société.

Pour ma part, je ne ménagerai aucun effort et ferai tout mon possible pour que les actions aboutissent pleinement aux résultats attendus et qu'elles soient rapidement couronnées de succès. Dès lors, je lance un appel solennel à la communauté internationale afin qu'elle apporte sa contribution individuelle et groupée, nécessaire à leur mise en œuvre. J'attire particulièrement l'attention de l'Organisation des Nations Unies sur l'action qu'elle doit entreprendre dans l'évaluation des besoins électoraux de Madagascar, afin qu'un calendrier électoral établi dans un cadre crédible, neutre, transparent et indépendant, fondé sur le respect des droits fondamentaux et des normes internationales, puisse être fixé dans les meilleurs délais possibles.

L'histoire nous enseigne que même après l'usage de la force, toute guerre et tout conflit se terminent

toujours autour d'une table. Cela démontre clairement que la médiation peut être choisie comme une alternative aux armes. Nous sommes contre l'utilisation de toute forme de répression quelle qu'elle soit. Il est tout à fait possible de résoudre les différends par des moyens pacifiques, comme c'est le cas de Madagascar, en recourant à un procédé plus efficace comme le dialogue.

Le monde évolue, le monde change, et nous tous dirigeants, ici présents, voulons un monde meilleur pour nos peuples respectifs. Oui, c'est possible et nous pouvons le réaliser.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Haute autorité de transition de la République de Madagascar de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Andry Nirina Rajoelina, Président de la Haute autorité de transition de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 19 h 5.